



COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT

(Comité ministériel conjoint
des
Conseils des Gouverneurs de la Banque et du Fonds
sur le
transfert de ressources réelles aux pays en développement)



DC2006-0014
7 septembre 2006

RENFORCEMENT DE LA COLLABORATION DE LA BANQUE MONDIALE AVEC LES PAYS PARTENAIRES DE LA BIRD

Vous trouverez ci-joint, en vue de la réunion du Comité du développement prévue pour le 18 septembre 2006, un rapport intitulé « Renforcement de la collaboration de la Banque mondiale avec les pays partenaires de la BIRD », établi par les services de la Banque mondiale. Ce rapport sera examiné au titre du point II de l'ordre du jour provisoire.

* * *

**RENFORCEMENT DE LA COLLABORATION
DE LA BANQUE MONDIALE AVEC LES PAYS
PARTENAIRES DE LA BIRD**



Le 7 septembre 2006

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

UE	Union européenne
PPTE	Pays pauvres très endettés (Initiative)
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
IDA	Association internationale de développement
SFI	Société financière internationale
FMI	Fonds monétaire international
BMD	Banque multilatérale de développement
ODM	Objectif de développement pour le Millénaire
MIGA	Agence multilatérale de garantie des investissements
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques

RENFORCEMENT DE LA COLLABORATION DE LA BANQUE MONDIALE AVEC LES PAYS PARTENAIRES DE LA BIRD

TABLE DES MATIÈRES

RÉsumÉ et recommandations	i
I. Introduction	1
II. Évolution du rôle du Groupe de la Banque mondiale et opportunités	2
A. Pays à revenu intermédiaire — Aperçu	4
B. L'optique de la demande	8
III. La BIRD aujourd'hui : Défis et priorités stratégiques	16
A. Services de stratégie et de coordination	18
B. Services financiers	23
C. Services du savoir	30
IV. Les synergies entre les institutions du Groupe de la Banque mondiale	34
V. CoopÉration internationale et partenariats	36
VI. Conclusion	42
Annexe A. Pays pouvant emprunter À la BIRD	43
Annexe B. Tendances des prêts par instrument, secteur et région	45
Boxes	
Encadré 1. Énoncé de la vocation	i
Encadré 2. Reclassement de la BIRD au marché	2
Encadré 3. Services d'infrastructure	8
Encadré 4. Pourquoi la Chine est-elle une cliente du Groupe de la Banque mondiale ?	9
Encadré 5. Questions de deuxième génération : Pays à revenu intermédiaire d'Amérique latine et des Caraïbes	12
Encadré 6. Les stratégies de la SFI et de la MIGA dans les pays à revenu intermédiaire	12
Encadré 7. Programmes de transfert monétaire conditionnel : Contribution des pays à revenu intermédiaire aux initiatives novatrices de réduction de la pauvreté	15
Encadré 8. Appui aux pays en voie d'adhésion à l'UE : Un programme intégré	18
Encadré 9. Stratégie de partenariat avec les pays : Le Kazakhstan	20
Encadré 10. Programmes mondiaux — Quelques résultats obtenus dans les pays à revenu intermédiaire	21
Encadré 11. Gestion globale et transfert des risques liés aux catastrophes	24
Encadré 12. Projets relais simples et projets de financement complémentaire dans les pays à revenu intermédiaire	25
Encadré 13. L'assurance contre les catastrophes suscite un intérêt croissant	28
Encadré 14. Avantages des prêts en monnaie nationale — Les cas du Mexique et de l'Égypte	29

Encadré 15. Les données de la Banque et le soutien au renforcement des capacités statistiques	31
Encadré 16. Travaux sur la grippe aviaire	31
Encadré 17. Services payants d'analyse et de conseil	33
Encadré 18. Coordination des activités du Groupe de la Banque mondiale au niveau des pays	35
Encadré 19. Partenariat des banques multilatérales de développement dans les pays à revenu intermédiaire	38
Encadré 20. Financements mixtes : Menu d'options de financement	40
Encadré 21. Les financements par la vente de CRE et la BIRD — Enseignements tirés	41

Figures

Figure 1. Engagements de la BIRD, Ex 90-06	5
Figure 2. Flux nets de dette privée aux pays en développement, 1990-2005	6
Figure 3. Spreads sur les obligations des marchés émergents, 1991-2006	6
Figure 4. Dépenses d'infrastructure : Effectives (années 90) et Requises (2005-2010)	8

RENFORCEMENT DE LA COLLABORATION DE LA BANQUE AVEC LES PAYS PARTENAIRES DE LA BIRD

RÉSUMÉ ET RECOMMANDATIONS

1. Ce document examine la stratégie de collaboration de la Banque mondiale avec les pays partenaires de la BIRD. Ceux-ci comprennent 79 pays à revenu intermédiaire (définis comme ceux qui peuvent actuellement emprunter à la BIRD) ainsi que tous les autres pays membres du groupe qui font appel de manière sélective à ses services. Les pays à revenu intermédiaire sont très variés et ont des besoins de développement différents. Ensemble, ils sont confrontés aux pressions et aux défis de la mondialisation. Dans le même temps, la communauté internationale a de plus en plus besoin de collaborer efficacement au règlement des problèmes liés aux biens publics mondiaux et régionaux. Cette évolution modifie fondamentalement le rôle de la Banque mondiale et ses mécanismes de prestation.

2. Le présent rapport vise essentiellement à déterminer la manière dont la BIRD pourrait fournir plus efficacement à tous ses clients un menu de services souple, de qualité et d'un bon rapport coût-efficacité, pour les aider à réaliser leurs objectifs de développement ; il ne cherche pas à classer ses clients. Il s'attache à affiner et renforcer la stratégie actuelle de la BIRD et à accélérer la mise en œuvre. La démarche présentée tire parti des activités existantes et des leçons d'expérience, et s'intéresse aux nouvelles opportunités qui s'offrent à la BIRD et aux nouveaux défis qu'elle doit relever. Le rapport présente des mesures visant à améliorer l'efficacité de la BIRD dans le cadre de la collaboration avec les pays à revenu intermédiaire, en vue d'obtenir de meilleurs résultats en matière de développement, et de poursuivre l'action collective destinée à régler les problèmes régionaux et mondiaux.

3. La mission de la Banque mondiale consiste à réduire la pauvreté dans le monde (voir encadré 1). Le cadre d'appui stratégique de la Banque repose sur deux axes : mettre en place un climat propice à l'investissement, aux emplois et à la croissance durable, et investir au profit des pauvres et leur donner les moyens nécessaires pour participer au développement. La BIRD vise à réduire la pauvreté dans les pays à revenu intermédiaire, notamment les pays pauvres solvables pouvant bénéficier de son aide. Les pays à revenu intermédiaire, qui comptent 70 % des pauvres dans le monde, ont réalisé des améliorations notables de la gestion économique et de la gouvernance au cours des deux dernières décennies, et augmentent rapidement leur demande de ressources stratégiques, intellectuelles et financières que la Banque a à offrir. Le défi que doit relever la BIRD consiste à mieux gérer et fournir ses ressources pour satisfaire au mieux les besoins des pays à revenu intermédiaire.

Encadré 1. Énoncé de la vocation

La BIRD est une mutuelle de développement qui œuvre avec les pays membres en vue de promouvoir une croissance durable, équitable et génératrice d'emplois ; de réduire la pauvreté ; et de s'attaquer aux problèmes d'intérêt régional et mondial en rapport avec la mission de la Banque. Elle aide les pays membres à obtenir des résultats satisfaisants en offrant des services financiers souples, opportuns et adaptés, des services du savoir et de conseil stratégique, tout en usant de son pouvoir mobilisateur, le cas échéant, pour réaliser les objectifs propres à chaque pays membre. Elle s'attache à maximiser son impact en œuvrant en étroite collaboration avec la SFI et la MIGA, en tirant parti des connaissances accumulées par les pays à revenu intermédiaire eux-mêmes et leurs

expériences en matière de développement, en coopérant étroitement avec le FMI et d'autres BMD ainsi qu'avec la communauté de développement.

4. La stratégie actuelle repose sur la reconnaissance du fait que la BIRD aide le plus efficacement les pays à revenu intermédiaire à réaliser leurs propres objectifs de développement, en offrant un ensemble de services d'apprentissage et du savoir et de produits de gestion du risque. La BIRD accorde — dans le cadre d'un partenariat mondial avec d'autres institutions de développement — un appui à des politiques et programmes qui favorisent une croissance économique durable, équitable et génératrice d'emplois, relève les niveaux de vie et fait reculer la pauvreté. Le partenariat avec les pays à revenu intermédiaire et le soutien qu'elle leur accorde renforcent l'aptitude de la Banque à appuyer les pays à faible revenu. La stratégie de la BIRD reconnaît également que les pays à revenu intermédiaire jouent un rôle de plus en plus important dans la fourniture de biens publics mondiaux tels que les énergies propres, l'intégration des échanges commerciaux, la protection de l'environnement, la stabilité du système financier international et la lutte contre la propagation des maladies transmissibles. Enfin, la stratégie reconnaît qu'en se développant les pays à revenu intermédiaire atteindront à la longue un niveau de développement tel qu'ils ne pourront plus prétendre à l'aide de la BIRD.

5. À l'instar de toute organisation dynamique, la Banque mondiale s'adapte à de nouvelles conditions et de nouveaux défis, tout en conservant ses valeurs et ses principes de base. La stratégie proposée repose sur la reconnaissance du fait que la situation des pays partenaires de la BIRD évolue de façon notable. Comme dans toute institution mutualiste, de même que la situation des membres évolue, la nature des services qu'ils peuvent attendre de l'institution varie. Les opérations de prêt demeurent importantes, et au cours des trois dernières années, la BIRD a pu offrir des ressources additionnelles aux clients. À présent, les membres de la BIRD voudraient également avoir rapidement accès à des compétences techniques ciblées et à des connaissances fondées sur les résultats obtenus ailleurs, associés souvent, mais pas toujours, aux financements, au profit de portefeuilles stratégiquement définis de ressources de développement pour appuyer les objectifs économiques, sociaux et environnementaux des pays et pour s'attaquer aux problèmes d'intérêt régional et mondial. La BIRD cherche à satisfaire ces demandes lorsqu'elle a un avantage comparatif et la capacité à le faire de manière rentable.

6. Dans ce contexte, la stratégie proposée précise le rôle de la BIRD dans le monde d'aujourd'hui, en :

- Réaffirmant la proposition concernant la valeur ajoutée pour les pays membres, qui va au-delà du rôle de financement pour s'étendre à la gamme de services fournis dans le cadre d'un programme global ou en tant que services autonomes.
- Introduisant l'ensemble de la panoplie d'instruments disponibles aux clients, pour tenir compte du fait que les pays à revenu intermédiaire constituent un groupe varié avec des besoins de développement différents et des préférences différentes concernant la manière d'entretenir les relations avec le Groupe de la Banque mondiale. La stratégie proposée vise à assurer la souplesse dans les produits et les mécanismes de fourniture de ces produits, pour permettre à la Banque et à ses partenaires de convenir de la combinaison la plus appropriée d'instruments, en

fonction du stade de développement, des besoins et de la capacité institutionnelle d'un pays.

- Reconnaissant la propre contribution des pays à revenu intermédiaire à la Banque mondiale en tant que dépositaires d'une vaste expérience des actions qui sont efficaces du point de vue du développement et de celles qui ne le sont pas. Un pari ardu consiste à transmettre ce savoir et cette expérience aux pays qui ne font que commencer à s'attaquer aux obstacles à la croissance et à la participation.

B. Évolution du contexte mondial et demande des actionnaires

7. Ces dernières années, les pays à revenu intermédiaire ont fait des progrès remarquables sur le plan de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté :

- Les pays à revenu intermédiaire continuent de compter le plus grand nombre de pauvres dans le monde, mais ils ont affiché une croissance de 5,8 % en moyenne au cours des quatre dernières années, la plus forte croissance en trois décennies.
- Les pays à revenu intermédiaire sont en moyenne mieux armés pour faire face aux chocs du marché financier. Bon nombre d'entre eux ont amélioré les comptes publics en adoptant des politiques budgétaires plus prudentielles, en privatisant les entreprises d'État, en constituant les réserves et plusieurs d'entre eux ont mis en place les infrastructures nécessaires à l'approfondissement de leurs marchés financiers intérieurs.
- Un certain nombre de pays à revenu intermédiaire parviennent à mobiliser davantage de flux internationaux de capitaux privés. Ces flux nets à destination des pays en développement ont atteint un niveau record de 483 milliards de dollars en 2005.

8. Malgré ces développements favorables pour les pays à revenu intermédiaire dans l'ensemble, les résultats restent très contrastés entre les différents pays de ce groupe :

- Les pays à revenu intermédiaire ont en moyenne un revenu par habitant de 3,80 dollars seulement par jour. Un milliard et demi de personnes vivent dans des pays qui peuvent bénéficier de l'aide de la BIRD mais qui ont un revenu moyen par habitant inférieur au seuil fixé pour l'IDA (Inde, Indonésie et Pakistan, par exemple).
- La Chine et l'Inde pèsent d'un grand poids sur les résultats en matière de croissance et de réduction de la pauvreté. Si l'on exclut ces deux pays, le taux moyen de croissance des pays à revenu intermédiaire sur les quatre dernières années tombe de 5,8 % à 4,3 %. Au plan régional, la croissance économique dans les pays à revenu intermédiaire d'Amérique latine et des Caraïbes (3,1 %), d'Afrique subsaharienne (3,6 %) et du Moyen-Orient et Afrique du Nord (4,4 %), marque le pas sur celle des régions Asie de l'Est et Pacifique (7,8 %), Asie du Sud (7,2 %) et Europe et Asie centrale (6,2 %).
- Tout en étant plus largement décaissés qu'avant la crise asiatique, les flux de capitaux privés sont en grande partie concentrés sur un nombre très limité de pays. Dix pays

représentent 70 % des émissions d'obligations souveraines des marchés émergents, et moins d'une douzaine de pays à revenu intermédiaire peuvent être considérés comme des emprunteurs bien établis sur le marché des obligations, capables d'avoir régulièrement accès à ce marché à des spreads relativement stables. En outre, l'évolution récente donne à penser qu'il continuera d'y avoir des périodes où même les pays à revenu intermédiaire les plus solvables auront beaucoup plus de mal à accéder aux financements privés qu'au cours des dernières années.

9. Les pays à revenu intermédiaire recherchent de plus en plus les services financiers et de conseil plus personnalisés de la BIRD, bien que les produits classiques groupés de prêt et de gestion du savoir demeurent importants pour bon nombre de ces pays, en particulier ceux qui ont des cotes de crédit nettement inférieures à celles de valeur d'investissement. Du point de vue de l'évolution de la demande, quatre tendances émergent :

- Au cours des exercices 05 à 06, les prêts aux pays à revenu intermédiaire clients, en termes de dollars courants, ont retrouvé les niveaux de 13 à 14 milliards de dollars par an, niveaux que l'on a observés dans le passé, avant la baisse de l'exercice 01.
- Les pays à revenu intermédiaire ont de plus en plus recours aux produits souples de prêt et de couverture de la BIRD pour atténuer les risques financiers, et recherchent des services de conseil financier personnalisés pour les aider à gérer leur risque élargi de bilan. Ces services comprennent des prêts en monnaie nationale et des prêts à des entités infranationales, ainsi que des produits permettant de gérer la volatilité des prix des produits de base et les risques liés aux catastrophes.
- On assiste à une expansion de la demande de services non bancaires de la Banque. Les pays à revenu intermédiaire sont plus nombreux à rechercher des services non groupés de la BIRD dans les domaines financier, du savoir et de la stratégie, et veulent avoir accès à ces deux derniers types de services sur une base distincte.
- Par ailleurs, tous les actionnaires se tournent de plus en plus vers la BIRD en vue d'utiliser son savoir, son conseil stratégique et son influence ainsi que sa capacité financière pour régler les problèmes qui se posent aux plans mondial et régional et recherchent ses services bancaires et administratifs pour mettre ces initiatives en pratique. Il est d'autant plus important de définir clairement le rôle que la BIRD doit jouer dans le domaine des biens publics mondiaux que les mécanismes d'octroi de l'aide internationale sont particulièrement morcelés.

C. Relever les nouveaux défis, mettre à profit les nouvelles opportunités

10. Les quatre dernières années, la Banque, mettant à profit les recommandations des précédents groupes de travail sur les pays à revenu intermédiaire, a introduit de nombreuses mesures pour mieux répondre aux demandes des clients. Elles ont notamment consisté à : réviser son menu de produits de financement et de gestion de risques, élargir la prestation hors projet de ses services du savoir, offrir des services payants de gestion de la trésorerie, introduire les partenariats techniques avec un seul pays et réduire les frais non financiers afférents aux relations d'affaires avec la Banque.

11. Des progrès ont été accomplis, mais il reste beaucoup à faire. Pour répondre aux attentes des pays à revenu intermédiaire, le Groupe de la Banque mondiale doit améliorer la prestation de services intégrés dans les domaines d'activités présentés ci-après, en dégroupant efficacement ses services pour répondre aux besoins des différents clients. La démarche fondée sur les branches d'activité présentée ci-après permet aussi d'améliorer et de mieux évaluer l'efficacité de l'action de la BIRD sur le développement, notamment en adaptant son appui aux besoins des clients. Cette démarche permet enfin de définir et de relever plus facilement les défis auxquels l'institution se heurte.

12. Le Groupe de la Banque mondiale intervient dans les domaines d'activité ci-après :

- Conseil de planification stratégique aux pays, et sur les problèmes d'intérêt mondial et régional, et mise à profit du pouvoir mobilisateur, pour contribuer de plus en plus à la fourniture des biens publics mondiaux et régionaux.
- Services financiers, notamment un menu complet d'instruments de financement, d'amélioration de la cote de crédit et de gestion des risques, au secteur public souverain et non souverain.
- Services du savoir fournis aux niveaux national, sectoriel et mondial par le biais d'une gamme de mécanismes de prestation : recherche, cycle de projet, travaux d'analyse, formation, renforcement des capacités institutionnelles et assistance technique.
- Prêts, prises de participation, produits structurés de financement et de gestion des risques, et services de conseil fournis à des entreprises pionnières du secteur privé.

Cette étude porte principalement sur les trois premières activités qui revêtent une importance cruciale pour le rôle de la BIRD et examine la quatrième activité (SFI et MIGA) sous l'angle de ses liens avec les trois premières.

D. Recommandations pour le renforcement de la participation de la Banque mondiale

13. La direction de la Banque souhaite que les ministres appuient la collaboration améliorée avec les pays partenaires de la BIRD telle qu'elle est présentée dans ce rapport. La direction élaborera un plan d'action actualisé pour faire face aux obstacles internes à la mise en œuvre de ce programme et, avant les Assemblées annuelles de 2007, fera à l'intention du Conseil le point détaillé sur l'exécution des mesures décrites ci-après, et lui présentera un rapport distinct sur plusieurs de ces mesures au cours du premier semestre de l'exercice 07. En élaborant ces mesures, on veillera surtout à ce qu'elles facilitent le développement des marchés et renforcent le rôle du secteur privé en tant que principal moteur de croissance des revenus et de création d'emplois et en tant que prestataire de services.

14. Les services clés à améliorer au profit des pays à revenu intermédiaire porteront sur cinq domaines :

1. Services de stratégie et de coordination

- Au niveau des pays, accélérer les interventions afin de mettre au point des stratégies de partenariat du Groupe de la Banque avec les pays, qui soient de meilleure qualité et mieux ciblées, tiennent compte des priorités propres aux pays et servent de plateformes pour constituer et offrir de manière plus souple un ensemble de compétences et de financements — de toutes sources — pour mettre en œuvre ces stratégies.
- Accélérer la réaction de la Banque à la demande croissante de ses interventions sur les dossiers communs mondiaux. Les prochaines étapes consistent à établir un ordre de priorité entre les thèmes stratégiques pour la participation de la Banque mondiale et élaborer un menu prospectif d'options de financement en vue de renforcer l'appui accordé aux initiatives mondiales hautement prioritaires.

2. Services financiers

- Accélérer les activités en cours, qui visent à réduire les coûts non financiers des relations économiques avec l'institution en rationalisant les procédures internes de la Banque et en appuyant l'utilisation des systèmes nationaux lorsque ceux-ci satisfont à des normes convenues mutuellement et vérifiables.
- Préparer des options en vue de simplifier et d'améliorer la transparence et d'assurer la compétitivité des charges afférentes aux prêts de la BIRD.
- Envisager les moyens de rendre les services de financement plus accessibles aux emprunteurs remplissant les conditions nécessaires et qui ont en place de solides politiques budgétaires et macroéconomiques et des programmes de développement efficaces.
- Mettre au point des stratégies permettant de catalyser des solutions axées sur le marché, pour atténuer des chocs exogènes tels que la volatilité des prix des produits de base et les catastrophes naturelles.
- Généraliser la participation de la BIRD à l'introduction et à l'administration des financements du secteur public au niveau infranational, étant entendu que, lorsque de tels financements sont effectués sans garantie souveraine, ils seront comptabilisés directement dans le bilan de la SFI.

3. Services du savoir

- Mettre à profit les avantages comparatifs de la Banque, élargir la gamme des mécanismes de prestation en développant et en institutionnalisant un modèle d'entreprise pour créer un guichet d'intervention rapide assurant la prestation

opportune des conseils sur l'action gouvernementale et organiser de façon plus systématique et à plus grande échelle des services payants de spécialistes.

- Renforcer les liens entre les activités de recherche de la Banque et ses prestations de services opérationnels dans les pays à revenu intermédiaire, notamment en instaurant des partenariats plus solides reposant sur les propres compétences des clients et en élargissant la collaboration avec les institutions locales.
- Identifier et éliminer les obstacles à la fourniture de compétences techniques aux pays et améliorer la gestion des pools d'expertise de la Banque afin d'en maintenir la qualité et de disposer des compétences les plus pointues.

4. Synergies entre les institutions du Groupe de la Banque mondiale

- Étudier de quelle manière la BIRD/IDA, la SFI et la MIGA peuvent renforcer leur coopération, notamment en confiant à titre expérimental la gestion des opérations dans un pays à un responsable unique représentant le Groupe de la Banque mondiale ou en envisageant d'autres moyens d'améliorer la coordination au niveau des pays. Des progrès plus importants seront faits dans le contexte de l'élaboration des stratégies de partenariat du Groupe avec les pays, et du fait que les cadres de chaque institution seront invités à participer aux réunions des autres institutions du Groupe concernant les grandes opérations d'investissement et les stratégies.

5. Coopération internationale et partenariats

15. À travers tous les domaines d'activité il existe des possibilités d'instaurer une coopération et des partenariats plus solides, afin d'améliorer l'incidence des concours parallèles apportés par d'autres banques multilatérales de développement (BMD), d'autres organismes et fonds internationaux, ainsi que des institutions bilatérales. Des dispositions sont prévues pour :

- Rehausser la collaboration avec les BMD et toutes les autres institutions qui accordent de l'aide aux pays à revenu intermédiaire. La réussite de cette collaboration dans la pratique nécessitera un engagement de la part de tous les partenaires de développement, sur le plan tant mondial que national, par exemple, l'engagement de poursuivre la mise en œuvre du programme d'action de la Déclaration de Paris sur l'alignement et l'harmonisation de l'aide dans les pays à revenu intermédiaire et l'utilisation accrue des systèmes nationaux, le cas échéant, parallèlement aux améliorations de la gouvernance. Un rapport sur l'évolution de la collaboration avec les BMD sera présenté au Conseil des administrateurs d'ici aux réunions du printemps de 2007.
- Élaborer et mettre en œuvre, en consultation avec les partenaires, un éventail de formules combinant l'aide concessionnelle et les prêts des BMD dans les secteurs où la nature publique des biens ou l'accessibilité financière pose des problèmes

importants, l'accent étant mis sur la transparence et l'orientation constante vers des mécanismes d'offre de subventions axés sur les résultats.

E. Questions à débattre

16. Les Gouverneurs sont priés de donner des orientations sur les questions suivantes :

- Qu'est-ce que les Gouverneurs considèrent comme étant la principale raison de l'intervention de la BIRD dans les pays à revenu intermédiaire et quelle valeur ajoutée peut-elle apporter ?
- Les Gouverneurs sont-ils d'avis que l'Énoncé de la vocation proposé traduit ce consensus ?
- Les Gouverneurs approuvent-ils les améliorations proposées et les nouvelles activités mises en évidence pour jouer ce rôle en évolution ?
- Comment la BIRD devrait-elle encore s'adapter pour s'assurer qu'elle répond à tous les souhaits de ses actionnaires dans le cadre de ses interventions au profit des pays à revenu intermédiaire ? En particulier, dans quelles conditions les Gouverneurs approuvent-ils le fait que la BIRD préconise le recours accru aux systèmes nationaux ?
- Les Gouverneurs appuient-ils la politique actuelle de reclassement de la BIRD, ou bien y a-t-il des changements qu'ils souhaiteraient voir dans l'admissibilité des pays aux différentes formes d'aide de la BIRD ?

RENFORCEMENT DE LA COLLABORATION DE LA BANQUE MONDIALE AVEC LES PAYS PARTENAIRES DE LA BIRD

I. INTRODUCTION

1. Autant les systèmes économiques et financiers du monde sont devenus plus complexes autant ont augmenté les besoins de 79 pays à revenu intermédiaire et leurs demandes de services fournis par le Groupe de la Banque mondiale¹. Ces pays recherchent des services de haute qualité et d'un bon rapport coût-efficacité, qui peuvent être choisis en tant que partie d'une enveloppe de prêts et d'autres services, la tendance normale jusqu'à présent, ou en tant que services individuels ne faisant pas partie d'un programme. Le plus souvent c'est l'enveloppe de services qui offre les avantages les plus importants aux clients. Toutefois, pour certains, la valeur des services de la BIRD réside avant tout dans l'accès à des financements à faible coût, alors que pour d'autres, ce qui importe le plus ce sont les compétences sectorielles ou les services de conseil stratégique et l'influence de l'institution. En outre, la communauté internationale, y compris les pays à revenu intermédiaire, compte de plus en plus sur le Groupe de la Banque mondiale pour élaborer, mettre en œuvre et faciliter le partage du savoir sur les stratégies visant à relever les grands défis d'importance mondiale, tels que le changement climatique, les catastrophes naturelles, la grippe aviaire, le VIH/sida, la stabilité du système financier mondial et l'intégration commerciale. En outre, les actionnaires se tournent vers le Groupe de la Banque mondiale pour les services de fiducie, en vue de déployer efficacement les fonds qu'ils mettent à disposition pour faire face à ces problèmes et à d'autres fins liées au développement. La valeur de la BIRD pour ses actionnaires, y compris les pays à revenu intermédiaire qui ont accès à des financements aux conditions du marché, réside dans son aptitude à personnaliser la prestation de ses services en mettant à profit, son influence au plan mondial.

2. Cette étude propose une stratégie élargie de la Banque² lui permettant de tirer parti de ses atouts pour améliorer sa capacité à répondre aux besoins nouveaux et en évolution des clients. L'enjeu pour le Groupe de la Banque mondiale dans les pays à revenu intermédiaire consiste à rehausser et accélérer la mise en œuvre de sa stratégie de collaboration avec les pays à revenu intermédiaire clients, devenant ainsi un partenaire plus efficace qui les aide à réaliser leurs objectifs de développement et à relever plus efficacement les défis de plus en plus complexes auxquels ils sont confrontés. L'étude fait fond sur les travaux effectués par les précédents groupes de travail de la Banque, qui ont porté sur la question de savoir comment renforcer l'appui accordé par le Groupe de la Banque mondiale aux pays à revenu intermédiaire. Elle vise également à accélérer la mise en

¹ Dans l'optique du Groupe de la Banque mondiale, cette étude porte avant tout sur les rapports avec les emprunteurs de la BIRD, qui vont des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure et des pays émergents à économie de marché aux pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, y compris les pays pouvant emprunter à la fois à la BIRD et à l'IDA (voir annexe).

² Le terme « Banque » vise la BIRD et l'IDA, alors que les termes « Groupe de la Banque mondiale » incluent la BIRD/IDA/SFI et la MIGA.

œuvre des recommandations existantes du Plan d'action de la direction, ainsi qu'à élargir la portée des interventions dans le cadre de la collaboration future avec les pays à revenu intermédiaire³.

3. **Structure du document.** Lors de sa dernière réunion, le Comité du développement a demandé à la Banque d'affiner et de renforcer sa stratégie d'intervention dans les pays à revenu intermédiaire. Ce document répond à cette demande, et vise à obtenir les orientations du Comité sur certains nouveaux dossiers clés. La section II décrit les pays à revenu intermédiaire et les tendances de l'économie mondiale et du système financier international qui ont des répercussions sur eux et met en évidence le point de vue des pays à revenu intermédiaire clients et d'autres parties prenantes sur les services que la BIRD offre et les changements qu'ils aimeraient voir. La section III examine les implications des prestations de la BIRD. La section IV passe en revue les opportunités d'une meilleure exploitation des synergies au sein du Groupe de la Banque mondiale et les possibilités de consolider la coopération du Groupe de la Banque avec d'autres partenaires de développement, afin d'améliorer la qualité de l'aide globale fournie aux pays à revenu intermédiaire. Lors des réunions antérieures, le Comité du développement a également demandé que les dispositions de financement mixte soient examinées plus avant, et la section V rend compte des progrès accomplis sur ce dossier. La section VI conclue l'étude et présente les prochaines étapes.

II. ÉVOLUTION DU RÔLE DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE ET OPPORTUNITÉS

4. L'étude définit les pays à revenu intermédiaire comme étant le groupe de 79 pays pouvant emprunter à la BIRD⁴. Sur la base de cette définition, les pays à revenu intermédiaire représentent un groupe très varié de pays, allant des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure, tels que l'Argentine ou la Malaisie, aux pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure qui ressemblent à bien des égards aux pays à faible revenu, tels que le Guatemala ou les Philippines, et des pays émergents qui bénéficient d'un accès relativement satisfaisant aux marchés, tels que le Mexique ou la République slovaque, à des pays n'ayant pratiquement pas accès aux marchés financiers mondiaux tels que le Gabon et l'Ukraine (voir annexe A). Le groupe pouvant emprunter à la BIRD comprend 14 pays dont le revenu national brut par habitant est supérieur au seuil prévu pour engager les consultations en vue de cesser de bénéficier des ressources de la BIRD. La politique et la stratégie de la Banque concernant le reclassement sont décrites dans l'encadré 2.

Encadré 2. Reclassement de la BIRD au marché

Le terme « reclassement » est le fait de déterminer qu'un pays a atteint un niveau de développement qui ne lui permet plus de bénéficier des prêts de la Banque. Le reclassement est une indication claire de la réussite d'un pays : la France a été le premier pays à être reclassé en 1947, et jusqu'aux années 70, un certain nombre de pays membres de l'OCDE qui avaient emprunté à la Banque dans les années 50 et 60 ont également été reclassés. Cette procédure est ancrée dans les Statuts de la BIRD, dont l'une des conditions statutaires relatives aux prêts est qu'il doit être

³ Voir le document intitulé *Enhancing World Bank Support to Middle Income Countries, Second Progress Memorandum* (SecM2005-0560), 1^{er} décembre 2005.

⁴ Cette définition diffère de celle qu'utilise généralement le Comité d'aide au développement de l'OCDE, qui ne se fonde que sur les revenus moyens par habitant. La définition exclut onze pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure pouvant emprunter aussi bien à la BIRD qu'à l'IDA.

établi à la satisfaction de la BIRD que, dans les conditions du marché en vigueur, le pays membre serait autrement incapable d'obtenir le prêt à des conditions raisonnables (article III, section 4 ii) ; voir également article 1 ii)). La raison d'exclure un pays du bénéfice des prêts de la Banque se fonde sur le principe selon lequel les financements de la BIRD complètent l'investissement privé lorsque le capital privé n'est pas disponible à des conditions raisonnables.

En 1982, afin de codifier la procédure de reclassement de la Banque, les Administrateurs ont approuvé une politique de reclassement qu'ils ont reformulée deux ans plus tard. Cette politique reformulée prescrit que la Banque doit revoir l'admissibilité d'un pays à ses prêts si le revenu par habitant de celui-ci dépasse un certain seuil. Ce seuil, qui a été révisé au fil du temps, est à présent fixé à 6 055 dollars. Le processus de révision du statut d'un pays se déclenche lorsque celui-ci atteint ce seuil, mais sans que le pays soit exclu du bénéfice des prêts de la BIRD.

Conformément à cette politique, la Banque examine notamment la situation économique globale du pays et sa capacité à continuer de se développer durablement, en tenant plus particulièrement compte de deux facteurs : i) l'accès aux marchés extérieurs des capitaux à des conditions raisonnables ; et ii) l'ampleur des progrès réalisés dans la mise en place des principales institutions consacrées au développement économique et social.

Cette politique permet à la Banque de faire preuve de souplesse dans ces évaluations et, si la décision de reclasser un pays incombe à la Banque, la reformulation de 1984 insiste sur le fait que la relation entre la Banque et ses clients doit être telle que le reclassement doit intervenir comme une « issue naturelle » de l'évolution des rapports entre l'institution et ses pays membres. Au nombre des pays qui ont été récemment reclassés figurent la Slovénie en 2004 et la République tchèque en 2005. La souplesse inhérente à la politique a été clairement manifestée dans les rares cas, notamment celui de la Corée à la fin des années 90, où des pays, qui avaient cessé d'être admissibles aux prêts de la BIRD, ont obtenu de nouveaux financements en raison de la détérioration de leur situation économique.

A. Pays à revenu intermédiaire — Aperçu

5. En tant que groupe, les pays à revenu intermédiaire ont enregistré des résultats économiques satisfaisants au cours des dernières années, mais continuent d'être confrontés à de graves défis sur le plan du développement :

- Les pays à revenu intermédiaire représentent les deux tiers de la population mondiale et comptent plus de 70 % des pauvres du monde en développement, les personnes qui vivent avec moins de 2 dollars par jour.
- Les pays à revenu intermédiaire représentaient 80 % de la population du monde en développement en 2005, avec un revenu par habitant de 3,80 dollars en moyenne par jour. Un milliard et demi de personnes vivent dans les pays qui peuvent bénéficier de l'aide de la BIRD mais qui ont un revenu moyen par habitant inférieur au seuil fixé par l'IDA (Inde, Indonésie et Pakistan, par exemple).
- La Chine et l'Inde pèsent d'un grand poids sur les résultats en matière de croissance et de réduction de la pauvreté. Si l'on exclut ces deux pays, le taux moyen de croissance des pays à revenu intermédiaire sur les quatre dernières années tombe de 5,8 % à 4,3 %. Au plan régional, la croissance économique dans les pays à revenu intermédiaire d'Amérique latine et des Caraïbes (3,1 %), d'Afrique subsaharienne (3,6 %) et du Moyen-Orient et Afrique du Nord (4,4 %), marque le pas sur celle des régions Asie de l'Est et Pacifique (7,8 %), Asie du Sud (7,2 %) et Europe et Asie centrale (6,2 %).
- La plupart des pays à revenu intermédiaire doivent relever des défis de taille pour pouvoir atteindre les objectifs de développement pour le Millénaire (ODM).
- Les pays à revenu intermédiaire comprennent aussi 18 petits États aux revenus variables, qui rencontrent des difficultés uniques, imputables à l'absence des économies d'échelle, à l'effritement des préférences commerciales et aux vulnérabilités spéciales aux catastrophes naturelles.
- Bon nombre des difficultés des pays à revenu intermédiaire ont un caractère structurel, nécessitant le renforcement des institutions publiques et des mesures pour améliorer le cadre d'exercice de l'activité des entreprises et la compétitivité ; et un grand nombre de ces pays doivent également mettre fin aux inégalités notables des revenus et appliquer des programmes d'action sociaux⁵.

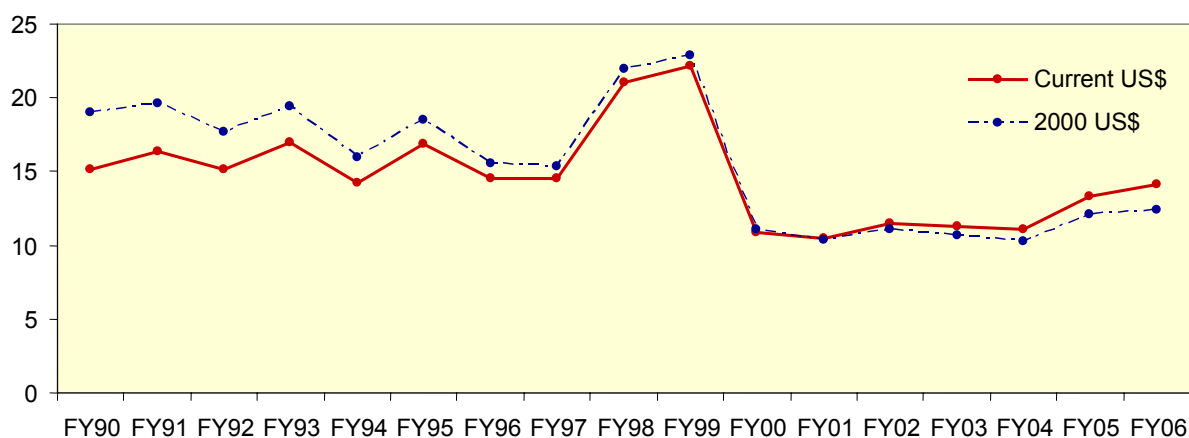
6. **Tendances des prêts.** La figure 1 présente les engagements envers les pays BIRD en dollars constants. Elle indique, en dollars courants, les fluctuations année par année autour d'une tendance assez stable au cours des exercices 90 à 97, une remontée en flèche durant les exercices

⁵ Soixante deux pour cent des pays à revenu intermédiaire figurent dans les trois quintiles les plus bas de l'indice de développement humain de l'Organisation des Nations Unies. Parmi les pays à revenu intermédiaire sur lesquels des informations sont disponibles, 48 % ont un coefficient de GINI (un indicateur de l'inégalité de la répartition des revenus) supérieur à 0,4, (voir annexe A).

98 et 99 — en rapport avec la réaction de la BIRD à la crise financière mondiale — suivie d'une baisse encore plus vertigineuse et des fluctuations autour d'une tendance nettement plus faible au cours des exercices 00 à 04. Durant les exercices 05 et 06, les prêts aux pays BIRD en dollars courants ont retrouvé les niveaux de 13 à 14 milliards de dollars par an, niveaux précédemment observés, avant la baisse de l'exercice 01. Pour les engagements en dollars constants, la figure 1 met en évidence une tendance à la baisse dès le début et le milieu des années 90, en dépit de l'apparition de nouveaux emprunteurs en Europe et en Asie centrale au cours de cette période ainsi que les augmentations postérieures à l'exercice 04.

Figure 1. Engagements de la BIRD, ex. 90-06^{1/}
(USD milliards)

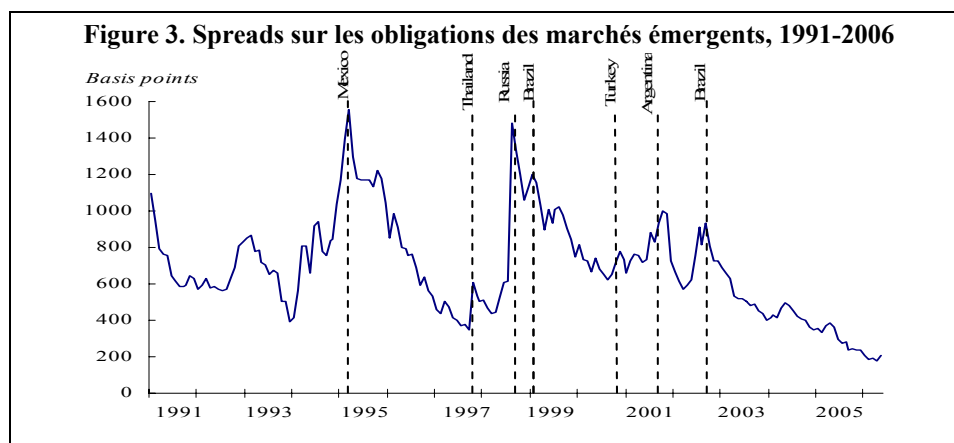
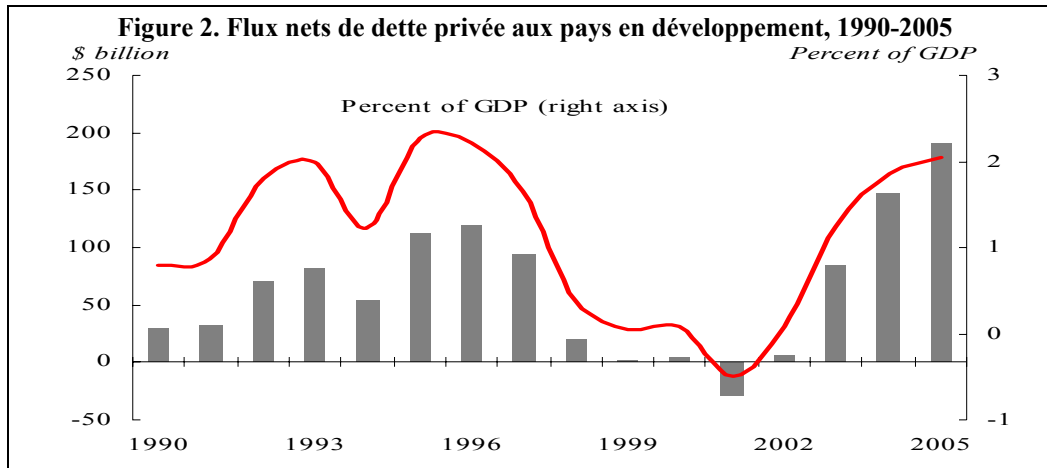
IBRD Commitments, FY90-06 1/ (US\$ billion)



1/ Excludes Guarantees

7. **Résultats des projets dans les pays à revenu intermédiaire.** La Banque a obtenu des résultats très satisfaisants dans les pays à revenu intermédiaire, tels que mesurés par son Groupe d'assurance de la qualité (QAG) et son Groupe indépendant d'évaluation (IEG). Le QAG établit à 93 % le taux de satisfaction générale des résultats des opérations de la Banque dans les pays à revenu intermédiaire sur la base de l'ensemble des indicateurs — qualité initiale, supervision et services d'analyse et de conseil. Sur le portefeuille de 756 projets dans ces pays, le QAG fait état de 9 % de projets à risque. L'IEG, pour sa part, estime à 80 % le taux de satisfaction des résultats des 826 projets achevés dans les pays à revenu intermédiaire entre les exercices 01 et 05. Cette appréciation soutient favorablement la comparaison avec le taux de satisfaction de 73 % établi par l'IEG pour 550 projets achevés au cours de la même période dans les pays autres qu'à revenu intermédiaire.

8. **Environnement économique et financier.** Ces dernières années, l'environnement économique et financier mondial a été particulièrement favorable pour bon nombre de pays émergents à économie de marché. Les flux nets de capitaux privés aux pays en développement ont atteint un niveau sans précédent de 483 milliards de dollars en 2005 — nettement supérieur au précédent niveau record de 295 milliards de dollars enregistré en 1997 et plus du triple du faible niveau de 154 milliards de dollars affiché en 2001. Les flux nets de dette privée ont également atteint un niveau sans précédent (voir figure 1), et les spreads sur les obligations des marchés émergents sont tombés à un niveau plus faible que jamais en février 2006 (voir figure 2).



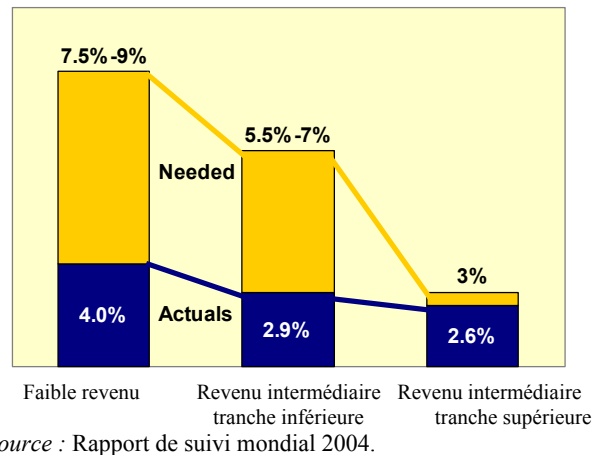
9. ***Inégalité de l'accès aux financements privés.*** En dépit de cet environnement porteur, l'accès des pays à revenu intermédiaire aux capitaux privés est inégal : 10 pays représentent 70 % des émissions d'obligations souveraines sur les marchés émergents, et moins d'une douzaine de pays à revenu intermédiaire peuvent être considérés comme des emprunteurs bien établis sur le marché des obligations, capables d'avoir régulièrement accès à ce marché, à des spreads relativement stables. Les conditions actuelles du marché traduisent en partie l'amélioration des politiques et la solidité financière dans les pays à revenu intermédiaire eux-mêmes. Elles reflètent également une croissance vigoureuse, de faibles taux d'intérêt et une liquidité abondante dans les pays à revenu élevé, conditions qui commencent déjà à changer. Dans le cas des pays à revenu intermédiaire qui n'ont pas un accès stable aux marchés obligataires, les prêts des banques commerciales représentent la principale source de capitaux privés : de 2002 à 2005, ces banques ont accordé 80 % de leurs prêts à des emprunteurs qui n'avaient pas de cote de crédit ou dont la qualité de la signature était inférieure à celle de valeur d'investissement — autrement dit, sans accès significatif aux marchés obligataires.

10. À présent, de nombreux pays à revenu intermédiaire continuent d'avoir un accès très limité ou n'ont pas du tout accès aux marchés et la plupart des autres pays risquent de perdre l'accès ou d'être confrontés à un retrait rapide des flux bancaires lorsque les conditions deviennent moins favorables, ce qui les rend particulièrement vulnérables aux chocs exogènes. On sait par expérience que la stabilité du système financier mondial ne doit pas être tenue pour

acquise et peut rapidement inverser la récente tendance de l'accès favorable aux marchés dont jouissaient certains pays à revenu intermédiaire. L'aide accordée aux gouvernements des pays à revenu intermédiaire pour renforcer les marchés en procédant à des réformes demeure une pièce maîtresse de la stratégie du Groupe de la Banque mondiale, qui vise à améliorer leur accès à des financements privés à long terme. L'évolution récente donne également à penser qu'il continuera d'y avoir des périodes où même les pays à revenu intermédiaire les plus solvables auront beaucoup plus de mal à accéder aux financements privés qu'au cours des dernières années. Cette instabilité est l'une des raisons principales pour lesquelles même les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure continuent de s'intéresser aux rapports avec la BIRD.

11. **Financement décevant des infrastructures.** Le financement des infrastructures demeure très insuffisant dans la plupart des pays en développement, y compris dans ceux à revenu intermédiaire (voir figure 4). La contribution relative du secteur public et du secteur privé au financement des infrastructures dans les pays à revenu intermédiaire a constitué un grand sujet de débat au cours de la dernière décennie. Certes les pays à revenu intermédiaire reçoivent près de la moitié de tous les investissements privés consacrés aux infrastructures, mais ces apports n'ont jamais atteint un niveau auquel la participation privée dans ce domaine pourrait remplacer les financements publics. Depuis la fin des années 90, les engagements d'investissement par les sources privées dans le secteur des infrastructures des pays à revenu intermédiaire sont restés sur une courbe descendante du point de vue des montants et du nombre de projets, et il est prévu qu'au cours des prochaines années le secteur public devra recourir à des ressources intérieures et extérieures pour financer environ 65 % de l'ensemble des infrastructures en dehors du secteur des télécommunications. Face à cette situation, la Banque recommence à financer les prêts d'investissement dans les infrastructures publiques, notamment en appuyant les partenariats public-privé. Les nouveaux engagements de la BIRD dans ce secteur ont augmenté de plus de 40 % entre les exercices 03 et 06 et sont bien partis pour augmenter encore plus. La combinaison de la participation des secteurs public et privé et les dispositions détaillées sont dans une large mesure fonction du secteur des infrastructures dans lequel l'investissement doit s'effectuer et de la rentabilité escomptée de cet investissement. Toutefois, en règle générale, il est peu probable que le secteur privé joue un plus grand rôle dans le domaine des infrastructures si la tarification des services fondée sur le recouvrement des coûts n'est pas possible ou si l'on ne peut pas établir une subvention fiable. La question de la subvention de prix se pose avec acuité dans de nombreux pays à revenu intermédiaire, et elle joue un rôle déterminant dans la mobilisation du type d'investissement nécessaire dans les secteurs tant public que privé, pour pallier à l'insuffisance des services d'infrastructure (voir encadré 3).

Figure 4. Dépenses d'infrastructure :
Effectives (années 90) et Requises (2005-2010)
 Dépenses annuelles en % du PIB
 (investissement et exploitation et entretien)



Encadré 3. Services d'infrastructure

Le maintien et l'expansion des services d'infrastructure dans les pays à revenu intermédiaire posent un défi de taille. Pour avoir une incidence significative, les projets de la BIRD devront fournir des modèles sectoriels pouvant être reproduits ailleurs pour la prestation efficace de services et mobiliser des financements auprès de différentes sources. Un appui fondé sur les résultats offre un outil d'utilité croissante pour atteindre ces deux objectifs. Le projet d'adduction d'eau rurale et d'assainissement du Paraguay et le projet d'électrification rurale du Pérou donnent accès aux ménages à des conditions déterminées par les résultats, ce qui réduit de près de 50 % les coûts pour l'administration. Ces projets utilisent des méthodes de sélection compétitives pour retenir des compagnies privées chargées de mettre en place et d'exploiter des réseaux d'adduction d'eau et donner accès aux services d'électricité. Ces compagnies reçoivent une subvention par branchement et sont choisies sur la base des frais de branchement les plus faibles proposés aux utilisateurs. Dans le cadre du modèle antérieur du secteur public, les subventions publiques dans les deux pays étaient supérieures au double du coût. Cette stratégie a été reprise dans les projets de la BIRD, dans les secteurs d'infrastructure.

B. L'optique de la demande

12. Sur cette toile de fond, les pays à revenu intermédiaire insistent pour que la Banque continue de jouer un rôle de premier plan dans la satisfaction de leurs besoins de développement encore importants mais différenciés. Ces pays s'accordent également à estimer que le revenu par habitant ne représente pas à lui seul un bon indicateur de leur développement ou de leurs besoins d'aide. Il y a cependant lieu d'accélérer, de toute urgence, les réformes pour éliminer les obstacles qui pèsent sur la qualité et l'efficacité des services financiers et des services du savoir de la Banque. Parallèlement, les actionnaires qui ne sont pas des pays emprunteurs comptent de plus en plus sur la Banque pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies destinées à aider les pays à revenu intermédiaire à s'attaquer aux grands dossiers d'intérêt mondial, tels que le changement climatique, la gestion de risques liés aux catastrophes, l'instabilité financière, l'intégration des échanges commerciaux et la lutte contre les maladies transmissibles. Les pays à revenu intermédiaire comptent également sur la Banque pour les aider à faire entendre davantage leur voix dans l'élaboration du programme d'action mondial sur ces questions et à relier celles-ci aux besoins locaux. Cette section examine ces demandes plus en détail.

1. Les points de vue des pays à revenu intermédiaire

13. Un ensemble de consultations régionales ont été organisées avec les banques multilatérales de développement (BMD) en vue de connaître les points de vue des principaux responsables publics des pays à revenu intermédiaire sur l'évolution du rôle de la Banque et des autres BMD et sur la manière dont ce rôle pourrait être rehaussé. Certains thèmes communs ont émergé de ces consultations, mais des différences sont également apparues entre les besoins et entre les demandes des services de la Banque⁶.

14. **Stratégie.** La plupart des pays à revenu intermédiaire continuent d'apprécier l'appui du Groupe de la Banque mondiale et d'autres BMD (voir encadré 4). Ils considèrent le Groupe de la Banque mondiale et les autres BMD comme étant la source d'aide la plus importante pour leur permettre de relever les défis liés aux orientations stratégiques et au développement institutionnel. Même les pays européens à revenu intermédiaire, qui reçoivent l'aide des Fonds structurels de l'Union européenne et ont moins besoin des financements des BMD, comptent sur la Banque pour les aider à concevoir et mettre en œuvre certaines parties de leurs programmes d'action et renforcer leur capacité d'absorption au moment où ils se préparent à adhérer à l'UE⁷.

Encadré 4. Pourquoi la Chine est-elle une cliente du Groupe de la Banque mondiale ?

Les autorités chinoises apprécient les interventions du Groupe de la Banque mondiale dans leur pays en raison des idées, des innovations et du savoir qu'elles apportent. Elles considèrent le Groupe de la Banque mondiale comme un partenaire objectif neutre à qui l'on peut faire confiance pour agir dans le meilleur intérêt de la Chine et tirer parti des résultats obtenus au plan international. Les activités du Groupe de la Banque mondiale mettent à profit un partenariat de longue date fondé sur un engagement partagé, et une coopération pragmatique visant à concevoir et mettre en œuvre des solutions durables adaptées aux problèmes urgents de développement. Malgré leur portée limitée, les activités du Groupe de la Banque mondiale ont souvent de vastes répercussions, en contribuant à amplifier les réformes des politiques et des institutions, l'innovation technologique et la gestion améliorée des projets. Le Groupe de la Banque mondiale contribue à mettre davantage l'accent sur une meilleure analyse de la pauvreté ; la réforme du secteur financier, notamment la réforme de la politique des taux d'intérêt et l'émission par la SFI des obligations « Panda » libellées en monnaie nationale ; et une plus grande sensibilisation à la rareté des ressources et aux défis de l'environnement et la manière de les gérer.

La Chine continue à s'intéresser à de nouveaux emprunts de la BIRD, parce qu'elle tient aux services non financiers que celle-ci fournit au titre de son programme de prêt et que l'on ne peut pas trouver facilement auprès des sources privées. La BIRD s'engage généralement à maintenir sa participation tant que les problèmes n'ont pas été réglés, moyennant un coût qui est limité aux frais du prêt. De même, les sociétés privées chinoises entretiennent des relations avec la SFI parce qu'elles tiennent aux services qui accompagnent les financements de celle-ci. En tant que partenaire de confiance, la SFI joue un rôle exceptionnel en pilotant des initiatives qui entraînent une plus grande ouverture de l'économie et l'adoption des normes internationales. La MIGA aide la Chine en complétant les moyens d'assurance existants, ce qui permet d'attirer l'investissement étranger direct. La MIGA offre aussi des services de médiation aux clients en cas de différends relatifs aux investissements.

15. **Services financiers.** Certains pays à revenu intermédiaire ne considèrent plus qu'il soit nécessaire de recevoir de la BIRD un volume important d'aide financière de routine, en raison de la solidité de leurs positions extérieures et de leurs finances publiques. Mais d'autres pays à

⁶ Une consultation avec les pays à revenu intermédiaire du Moyen-Orient est prévue au cours des Assemblées annuelles de la Banque et du FMI.

⁷ Les programmes d'aide de la Banque pour la Bulgarie, la Roumanie et la Turquie sont déterminés par la préparation en vue de l'adhésion à l'UE, qui constitue pour eux une priorité.

revenu intermédiaire aimeraient le maintien, voire l'expansion du financement du développement par les BMD du fait de l'importance de leurs besoins en investissement, notamment dans les équipements collectifs et les services sociaux. Ces pays à revenu intermédiaire estiment que l'aide publique est indispensable à la mise en œuvre des réformes des politiques et des institutions et aux investissements dans le capital humain et physique nécessaires pour attirer les financements du secteur privé. De nombreux pays à revenu intermédiaire souhaiteraient aussi que les ressources de la BIRD restent disponibles en tant que filet de sécurité au cas où l'accès aux marchés privés venait à diminuer. D'autres pays à revenu intermédiaire ont d'importantes poches de pauvreté ou des lacunes considérables dans la réalisation des ODM, et aimeraient que les BMD mobilisent des prêts mixtes à des conditions de faveur pour accélérer les progrès dans la poursuite de ces objectifs.

16. Les pays à revenu intermédiaire ont souligné l'importance de l'aide des BMD pour leurs stratégies de gestion de la dette, qui visent à améliorer la qualité de la dette et à réduire le coût global de la dette et ils ont de plus en plus recours aux nouveaux instruments de gestion de la dette et de couverture offerts par la Banque. Parallèlement, ils souhaiteraient que les BMD s'intéressent davantage : a) au financement en monnaie nationale ; b) au financement à forfait pour le secteur privé ; c) aux instruments financiers appropriés pour les secteurs où la rentabilité de l'investissement est faible ou met du temps à se concrétiser, par exemple, les prêts des BMD combinés avec des financements sous forme de don (sujet examiné à la section V du présent document) ; d) aux prêts infranationaux lorsque la demande est présentée par les autorités nationales ; e) aux instruments de refinancement pour contribuer à améliorer la gestion de la dette ; f) aux prêts préapprouvés qui entrent en vigueur lorsque les ressources sont prélevées (ce qui permet de mieux répondre aux besoins immédiats de liquidité du pays au lendemain de catastrophes naturelles) ; et g) aux prêts indexés et autres produits comportant des dispositions d'assurance et de mise en commun des risques. Ils soulignent aussi la nécessité de modifier les modalités des prêts en vigueur afin d'améliorer la transparence et la simplicité.

- **Coûts des relations commerciales.** Les pays à revenu intermédiaire sont également préoccupés par les procédures de prêt des BMD qui leur semblent extrêmement coûteuses : le coût non financier des relations commerciales avec ces institutions. Les procédures des BMD sont perçues comme un facteur important des retards subis dans la mise en œuvre, et de frais supplémentaires pour les emprunteurs. Les pays à revenu intermédiaire recherchent un traitement plus rapide et plus simple des dossiers de demande de prêt avant et après l'approbation. Pour les secteurs sociaux et les domaines d'intérêt mondial spécial ou lorsque la rentabilité de l'investissement tarde à se concrétiser, les pays à revenu intermédiaire aimeraient que les BMD prennent l'initiative de la mobilisation de prêts combinés qui réduisent les spreads. Ils apprécient le pouvoir mobilisateur de la Banque et sa capacité à catalyser l'appui d'autres partenaires de développement, et aimeraient que ce rôle prenne davantage d'ampleur.
- **Frais de prêts.** Les pays à revenu intermédiaire aimeraient que les prêts des BMD soient assortis de frais moins élevés. Ils estiment que les différences de frais entre les BMD créent des distorsions, les commissions d'engagement et d'ouverture étant particulièrement mal accueillies.

- ***Harmonisation et recours aux systèmes nationaux.*** Les pays à revenu intermédiaire appuient sans réserve les efforts déployés par les BMD en vue d’harmoniser leurs procédures de sauvegarde, de passation des marchés et de gestion financière et de les aligner sur les systèmes nationaux, conformément à la Déclaration de Paris sur l’efficacité de l’aide. Mais ils sont déçus par les progrès accomplis dans ce domaine : les BMD utilisent des méthodologies, des directives et des procédures différentes et semblent toutes réticentes à évoluer rapidement vers l’utilisation des systèmes nationaux. De nombreux pays à revenu intermédiaire ont des systèmes et des procédures qui ont été adoptés sur la base des procédures démocratiques et par voie de consensus, et ils considèrent le désir des BMD de passer outre à ces lois et d’utiliser leurs propres systèmes comme une source de retards, de paralysie et de hausse de coûts, ainsi qu’un obstacle au renforcement des capacités et qui est susceptible de se traduire en fin de compte par le désengagement.

17. ***Services axés sur le savoir.*** Les pays à revenu intermédiaire apprécient les activités d’analyse et de conseil de la BIRD et d’autres BMD, portant notamment sur les questions de pointe et de deuxième génération (voir encadré 5). Mais ils préviennent contre les doubles emplois inutiles des évaluations entre les institutions. Certains estiment aussi que la Banque pourrait offrir des services autonomes payants. De nombreux pays à revenu intermédiaire ont insisté sur l’importance de l’aide des BMD en faveur de l’élaboration des politiques, pour laquelle il n’existe pas d’autres sources de conseil. Ils insistent sur le fait que les BMD doivent renforcer leurs compétences et mieux entraîner leur personnel afin de tenir compte des situations différentes des pays, et qu’elles devraient contribuer à renforcer — et utiliser — les services de consultants des pays à revenu intermédiaire. Ils accueilleraient favorablement des efforts plus soutenus en faveur d’échanges de données d’expérience entre les experts des pays à revenu intermédiaire, notamment le détachement d’experts entre ces pays.

Encadré 5. Questions de deuxième génération : Pays à revenu intermédiaire d'Amérique latine et des Caraïbes

Le Brésil continue de recourir aux services de conseil de la Banque, mais accorde la priorité aux conseils sur la « manière de » tirer parti des meilleures pratiques internationales concernant des questions dans les domaines complexes où il n'a pas encore une grande expérience. Il s'agit notamment de questions relatives à la manière de planifier, de financer et de réglementer l'investissement dans les infrastructures, dans le contexte d'un espace budgétaire limité ; comment déborder le cadre de l'accès aux services de santé et d'éducation pour constituer le capital humain nécessaire à la transformation du Brésil en un pays à revenu élevé ; comment aborder l'ensemble des questions liées à l'environnement, à l'infrastructure, à l'agriculture et au capital humain dans des écosystèmes complexes ; et comment réduire la pauvreté endémique et persistante dans le Nord-Est du pays. Le partenariat de longue date de la Banque avec le Brésil dans le Nord-Est porte à la fois sur le savoir et les financements. Au nombre des solutions multisectorielles figurent un accès accru à l'infrastructure, une réforme foncière favorable au marché, des projets de microfinance et de production pour relever les revenus ; l'appui aux associations de proximité pour développer le capital social ; l'adoption de plans de développement durable ; et l'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques. La Banque a mis au point un instrument permettant le financement en monnaie nationale que le gouvernement fédéral et, avec l'appui nécessaire des autorités nationales, les administrations locales pourraient utiliser pour accéder aux financements de la Banque en reais et réduire la vulnérabilité aux chocs monétaires.

La Jamaïque a demandé l'aide de la Banque pour mettre en œuvre son projet de lutte contre la criminalité et la violence dans les villes et inverser la tendance à la relocalisation des entreprises et des activités industrielles, à la montée du chômage et à la dégradation de la couverture et de la qualité des services de base qui attisent la criminalité et la violence. Le projet des services de base pour les pauvres des villes (Inner City Basic Services for the Poor), qui vise à améliorer la qualité de vie de plus de 60 000 citoyens pauvres, tire parti de la connaissance par la Banque des programmes de prévention de la criminalité et de la violence en Afrique du Sud et au Brésil ; utilise les pratiques optimales en matière d'évaluation, fait fond sur les activités de la Banque en Indonésie, au Swaziland et en Tanzanie ; et adapte une innovation en matière de microfinance fondée sur les résultats, que le Chili a mise à l'épreuve avec succès dans le *Fondo de Solidaridad y Inversion Social*.

18. **Développement du secteur privé.** Les pays à revenu intermédiaire mettent l'accent sur la nécessité d'une contribution accrue des BMD à l'amélioration du cadre d'exercice de l'activité des entreprises ; l'importance des mécanismes de financement des BMD pour le secteur privé et les partenariats public-privé dans le financement de l'infrastructure en tant que mécanisme de promotion de l'investissement privé ; et la nécessité de sensibiliser davantage le secteur privé aux produits offerts par les BMD (voir encadré 6).

Encadré 6. Les stratégies de la SFI et de la MIGA dans les pays à revenu intermédiaire

Dans les pays à revenu intermédiaire, il faut veiller en particulier à ce que le Groupe de la Banque mondiale apporte une valeur ajoutée substantielle au secteur privé. À cet effet, la Banque doit souvent axer son action sur les régions pionnières d'un pays ou jouer un rôle de premier plan en vue de renforcer les résultats de la gouvernance environnementale, sociale ou institutionnelle des projets. Il importe aussi de cibler les activités qui jouent un rôle catalyseur et ont d'importants effets de démonstration et d'effets systématiques sur le développement, par exemple, en contribuant à créer un marché hypothécaire viable, ou en réalisant des projets intéressants les petites et moyennes entreprises.

La stratégie de la SFI comporte cinq priorités qui s'appliquent tant aux pays à revenu intermédiaire qu'aux pays pionniers^a : a) mettre davantage l'accent sur les marchés pionniers (et pour les pays à revenu intermédiaire, les régions pionnières au sein des pays) ; b) constituer des partenariats durables avec les acteurs mondiaux qui commencent à faire leur apparition (notamment la promotion d'investissements Sud-Sud) dans les pays en développement ; c) faire la différence grâce à des compétences dans le domaine de la durabilité ; d) faire face aux obstacles à la croissance du secteur privé dans les domaines de l'infrastructure, de la santé et de l'éducation ; et e) continuer de promouvoir le développement des marchés financiers nationaux par le renforcement institutionnel et le recours à des produits financiers innovants.

La stratégie de la MIGA définit cinq domaines d'intervention dans les pays à revenu intermédiaire : a) promotion de l'investissement Sud-Sud ; b) appui à l'investissement étranger dans des entités infranationales ; c) assistance technique pour la promotion de l'investissement et octroi de garanties ; d) prestation en ligne de services de promotion des possibilités d'investissement sur de nouveaux marchés ; et e) promotion des ressources de fonds fiduciaires pour aider les nouvelles sociétés à atteindre et maintenir les normes de protection sociale et environnementale.

La SFI et la MIGA reconnaissent les possibilités d'innovation et d'apprentissage existant dans les pays à revenu intermédiaire, où les sociétés sont souvent assez évoluées pour expérimenter des méthodes novatrices susceptibles de devenir des modèles pour les investissements dans d'autres parts du pays et d'autres régions.

a. Selon la SFI, les « pays pionniers sont les pays à faible revenu (catégorie de revenu de la Banque mondiale) ou les pays à plus haut risque (Note 30 ou moins de Institutional Investor) ». Voir Note d'orientation stratégique de la SFI : *Le point de la mise en œuvre et Perspectives pour les exercices 07 à 09 (IFC/R2006-0077)*.

2. Les points de vue des autres actionnaires de la Banque

19. La Banque tient de vastes consultations avec les organismes d'aide bilatérale et la Commission européenne (CE) en vue de rechercher les voies et moyens de renforcer la collaboration au profit des pays à revenu intermédiaire. Ces échanges de vues font ressortir clairement que les organismes d'aide bilatérale et la CE poursuivent un certain nombre d'objectifs qui font souvent double emploi dans le cadre de l'aide au développement des pays à revenu intermédiaire. Les facteurs déterminants sont de caractère politique, stratégique et (dans une mesure de moins en moins importante) historique ; l'extension de l'aide de l'UE à ces pays « de proximité » relève de cette catégorie, de même que la majeure partie de l'aide aux pays du Moyen-Orient. Les bailleurs de fonds qui tiennent à axer leur aide sur la réduction de la pauvreté veulent s'attaquer aux régions/poches de pauvreté persistante existant dans les pays à revenu intermédiaire. Et tous les bailleurs de fonds voudraient aider ces pays à contribuer aux biens publics mondiaux, par exemple, en luttant contre les maladies transmissibles telles que la grippe aviaire et le paludisme, en réduisant les émissions de carbone dans le monde ou en renforçant la stabilité du système financier mondial. Les points de vue des bailleurs de fonds concernant l'intervention des BMD dans les pays à revenu intermédiaire diffèrent tout en convergeant sur cinq points :

- Ils conviennent que la collaboration des BMD et des pays à revenu intermédiaire est pleinement justifiée, mais aimeraient que la politique de reclassement soit plus claire, et ils tiennent à ce que l'intervention des BMD apporte une valeur ajoutée par rapport au financement du secteur privé.
- Ils aimeraient que les prestations des BMD aux pays à revenu intermédiaire se fondent davantage sur le principe du recouvrement des coûts, et tout en favorisant la réduction des coûts de financement, ils inscrivent cette question dans la perspective des autres besoins.
- Ils sont préoccupés par le coût-efficacité de l'ensemble du système des institutions financières internationales et recherchent les possibilités d'assurer des divisions efficaces du travail.
- Ils reconnaissent qu'il faudrait progresser dans la mise en œuvre du programme d'action de la Déclaration de Paris, notamment l'utilisation des systèmes nationaux

des pays à revenu intermédiaire, le cas échéant, tout en admettant aussi que leurs propres préoccupations et celles de la société civile dans leurs pays constituent un obstacle.

- Ils insistent pour que le Groupe de la Banque mondiale s'implique davantage dans l'analyse et la fourniture des biens publics mondiaux, notamment dans les domaines du changement climatique, de la gestion des risques liés aux catastrophes, des maladies, de l'intégration des échanges commerciaux et de la stabilité financière, mais ils craignent aussi que la Banque ne soit démesurément mise à contribution.

20. **Bailleurs de fonds et BMD.** De nombreux bailleurs de fonds bilatéraux réexaminent leur collaboration avec les pays à revenu intermédiaire, allant parfois au-delà des activités des institutions d'aide pour s'intéresser aux activités du gouvernement dans son ensemble et réexaminant le rôle des BMD dont ils font partie. En règle générale, ils recherchent la collaboration des BMD avec les pays à revenu intermédiaire pour les mêmes raisons pour lesquelles ils interviennent eux-mêmes. Par ailleurs, un certain nombre des principaux bailleurs de fonds concentrent davantage leur aide sur les pays à faible revenu en réservant leur aide résiduelle destinée aux pays à revenu intermédiaire à un nombre moins élevé de ces pays, notamment les pays « phare » qui ont des retombées positives. Ce processus les amène également, comme les actionnaires des BMD, à compter sur les BMD pour amplifier leur soutien aux pays à revenu intermédiaire dans les domaines qu'ils considèrent importants.

3. Contribution des pays à revenu intermédiaire à la Banque mondiale

21. La BIRD est une mutuelle. Ses pays membres à revenu intermédiaire sont à la fois propriétaires et clients. En tant que propriétaires ils participent à la gestion de ses affaires et à la croissance de son capital. En tant que clients ils peuvent obtenir des financements et accéder aux compétences et autres services, et en tant qu'emprunteurs solvables de fonds non concessionnels, ils contribuent à la santé financière de la Banque⁸. En fait, ils considèrent de plus en plus leur relation avec la Banque comme un partenariat plutôt qu'une relation entre créancier et client. Dans cette optique, ils ont adopté, au cours des 18 derniers mois, un grand nombre de stratégies de partenariat avec la Banque. De même, de nombreux pays à revenu intermédiaire contribuent de plus en plus au développement dans d'autres pays par le biais d'une intégration financière croissante entre pays en développement — flux Sud-Sud d'investissement étranger direct, prêts bancaires, envois de fonds de travailleurs, voire aide au développement. Un certain nombre de pays à revenu intermédiaire contribuent depuis longtemps à l'IDA⁹, et certains participent aussi aux initiatives d'apurement des arriérés et de réduction de la dette, qui profitent à certains des pays les plus pauvres du monde.

22. Les pays à revenu intermédiaire apportent une contribution notable aux connaissances mondiales sur le développement. C'est ainsi que les enseignements tirés de la réforme pionnière

⁸ Les paiements d'intérêts des pays à revenu intermédiaire sur les prêts de la BIRD constituent une source importante de revenu pour la Banque. Ces paiements contribuent à étayer la capacité de la BIRD à transférer des ressources à l'IDA et au Fonds fiduciaire PPTE, ce qui profite à d'autres groupes de pays membres de la Banque.

⁹ Les pays comme le Brésil font une contribution substantielle et croissante. La contribution des autres bailleurs de fonds de la Partie II à l'IDA demeure certes inférieure à 3 %, mais elle renforce le caractère mutualiste de la Banque.

du régime de pension au Chili ont été adaptés à la réforme des régimes de pension d'autres pays à revenu intermédiaire et l'élaboration par le Brésil, le Chili et le Mexique de programmes efficaces de transfert monétaire conditionnel permet de révolutionner les programmes classiques de protection sociale dans d'autres pays (voir encadré 7). Les résultats obtenus par les pays à revenu intermédiaire en relevant ces défis du développement de deuxième génération génèrent des connaissances précieuses que ces pays et la Banque partagent avec d'autres pays membres. Enfin, certains pays à revenu intermédiaire jouent un rôle de plus en plus important dans la gouvernance de l'économie mondiale, en contribuant à l'élaboration du programme d'action mondial concernant des questions telles que le commerce et le changement climatique et la fourniture de biens publics mondiaux, notamment la lutte contre les maladies infectieuses, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la préservation de la biodiversité. En rapport avec leurs contributions croissantes dans ces domaines, ils veulent faire entendre davantage leur voix dans les BMD et avoir leur mot à dire dans la définition des priorités des programmes mondiaux.

Encadré 7. Programmes de transfert monétaire conditionnel : Contribution des pays à revenu intermédiaire aux initiatives novatrices de réduction de la pauvreté

Au nombre des programmes les plus efficaces en Amérique latine pour la réduction de la pauvreté et la promotion de l'inclusion sociale figurent les programmes de transfert monétaire conditionnel que le Brésil, le Chili et le Mexique ont été les premiers à mettre en œuvre. Ces programmes débordent le cadre des politiques classiques d'aide sociale pour contribuer à réduire la pauvreté et l'inégalité en effectuant des transferts monétaires au profit des familles extrêmement pauvres, mais aussi à aider à mettre fin à la transmission de la pauvreté entre les générations en subordonnant ces transferts à la réalisation des investissements par les bénéficiaires dans leur capital humain et celui de leurs enfants. Les conditions comprennent généralement la fréquentation scolaire, les vaccinations, l'amélioration de la nutrition et les visites prénatales et, en ce qui concerne les adultes, la participation à des programmes visant à renforcer l'aptitude à l'emploi.

Les programmes ont obtenu des résultats impressionnants. Au Mexique, par exemple, une augmentation du taux d'inscription dans l'enseignement secondaire de 20 % chez les filles et de 10 % chez les garçons, et une baisse de 12 % de l'incidence de la maladie chez les enfants de un à cinq ans dans le cadre du programme. Au Brésil, le programme couvre plus de 9 millions de familles (environ 36 millions de personnes) et couvrira l'ensemble de la population des pauvres (estimée à 11,2 millions de familles).

La Banque favorise le partage régulier du savoir entre le Brésil, le Chili et le Mexique, et appuie ou envisage d'appuyer des programmes analogues en Argentine, en Colombie, en République dominicaine, en El Salvador, en Équateur et en Jamaïque. De même, la Banque favorise activement des échanges internationaux plus élargis sur les programmes de transfert monétaire conditionnel, par le biais de conférences au Mexique, au Brésil et, plus récemment en Turquie — l'un des premiers pays en dehors de l'Amérique latine à adapter le modèle à ses propres besoins.

4. Conclusion

23. Les pays à revenu intermédiaire recherchent de plus en plus auprès de la BIRD des services financiers et de conseil plus personnalisés, bien que les produits groupés de prêt et de gestion du savoir continuent de revêtir de l'importance pour bon nombre d'entre eux, en particulier ceux dont la cote de crédit est nettement inférieure à la valeur d'investissement. Du point de vue de l'évolution de la demande, trois tendances se dégagent :

- Les pays à revenu intermédiaire font de plus en plus appel aux produits de prêt et de couverture souples de la BIRD pour atténuer les risques financiers, et recherchent des services de conseil financier personnalisés pour les aider à gérer leur risque élargi de

bilan. Ces services comprennent des produits consistant à accorder des prêts libellés en monnaie nationale et au profit d'entités infranationales et pour gérer la volatilité des prix des produits de base et les risques liés aux catastrophes.

- Les services hors prêt de la Banque font l'objet d'une demande croissante. Davantage de pays à revenu intermédiaire recherchent les services financiers, les services du savoir et de stratégie non groupés de la BIRD, et l'accès à ces deux derniers types de service sur une base autonome.
- En outre, les actionnaires comptent de plus en plus sur la BIRD pour utiliser son savoir, ses services de conseil stratégique, ses capacités mobilisatrices et ses services financiers pour faire face aux problèmes d'intérêt mondial et régional et fournir des services bancaires et administratifs en vue de contribuer à concrétiser ces initiatives. Il devient d'autant plus important de définir clairement le rôle de la BIRD dans la recherche de solutions aux problèmes communs de portée mondiale que les systèmes actuels d'aide au développement sont fragmentés.

24. Il semble évident que les services de la BIRD continueront de faire l'objet d'une demande considérable pour appuyer le développement efficace dans les pays à revenu intermédiaire — en particulier si ces services peuvent être simplifiés, accélérés et mieux adaptés aux besoins des différents pays. Il est indispensable de continuer à réduire le coût des relations économiques avec la Banque. Il semble également évident que l'incidence relative des services hors prêt de la BIRD sur les questions complexes de développement continuera d'augmenter, et il sera nécessaire de faire en sorte que la BIRD soit bien placée pour répondre efficacement à cette demande.

III. LA BIRD AUJOURD'HUI : DÉFIS ET PRIORITÉS STRATÉGIQUES

25. Au cours des quatre dernières années, la Banque, mettant à profit les recommandations des groupes de travail précédents sur les pays à revenu intermédiaire, a introduit plusieurs mesures pour améliorer sa réponse aux demandes des clients. Ces mesures comprennent la révision de son menu de produits de financement et de gestion du risque, l'élargissement de sa prestation autonome de services du savoir, l'offre de services de gestion de la trésorerie sur la base du recouvrement des coûts, l'instauration de partenariats techniques avec des pays à titre individuel et la réduction des coûts non financiers des relations avec la Banque. Il reste cependant beaucoup à faire si le Groupe de la Banque mondiale doit répondre aux demandes en évolution des pays à revenu intermédiaire. Dans cette perspective, la BIRD devrait améliorer la prestation de services intégrés dans ses trois domaines d'intervention présentés ci-après, rester au fait des meilleures pratiques internationales concernant les questions de développement de pointe et, le cas échéant, dégrouper ses services pour satisfaire les demandes des différents clients. Cette démarche devrait permettre d'améliorer et de mieux déterminer dans quelle mesure la BIRD obtient des résultats efficaces en matière de développement, y compris en adaptant son aide aux besoins des différents clients. La démarche permet également de définir et de relever les principaux défis qui confrontent l'institution. La présente section porte sur les grands enjeux et examine les priorités stratégiques de la BIRD dans ses trois branches d'activité.

26. **Branches d'activité.** Les trois principales branches d'activité de la BIRD sont les suivantes : a) conseil de politique stratégique et services de coordination aux niveaux national et international, notamment en matière de fourniture de biens publics mondiaux ; b) services financiers, y compris les services bancaires aux entités souveraines et infranationales et gestion de l'actif ; et c) services du savoir, déployés par l'intermédiaire des activités de recherche et la mobilisation des prestations de spécialistes. Comme il apparaît dans la répartition des dépenses d'administration, le volet savoir est le plus important (près de 60 %), les services financiers viennent ensuite (environ 25 %) et les services stratégiques aux niveaux national et mondial représentent une proportion relativement moins élevée (quelque 15 %).

27. Dans chaque branche, la BIRD offre plusieurs gammes de produits :

- **Services de stratégie et de coordination — aux plans national et mondial :** dialogue sur les politiques, compétences et conseils sur l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et la mobilisation de ressources (fonds et compétences) pour réaliser la croissance et la réduction de la pauvreté dans les pays et faire face aux problèmes de portée mondiale, régionale et sectorielle.
- **Services financiers :** prêts, produits de couverture, garanties, services de gestion des actifs, et services de gestion de la trésorerie. Les prêts ne sont pas disponibles sur une base autonome, mais les autres compartiments de services sont disponibles en plus du financement proprement dit, et sur une base autonome. Comme on vient de l'indiquer, les services financiers représentent près de 25 % des dépenses d'administration. Toutefois, les montants des revenus procurés par les prêts et les investissements déduits des coûts des emprunts permettent dans une large mesure de financer tous les revenus nécessaires pour exploiter les deux autres compartiments et couvrir les transferts à l'IDA et d'autres dépenses déterminées par les actionnaires.
- **Services du savoir :** services de recherche et services spécialisés fournis par les spécialistes sectoriels aux plans national, sectoriel et mondial par le biais d'un certain nombre de mécanismes de prestation : activités du cycle de projet, travaux d'analyse, formation, renforcement des capacités institutionnelles, assistance technique et autres prestations de conseil.

28. **Prestation et personnalisation de services.** L'enjeu pour la BIRD consiste à continuer de se montrer plus souple et plus attentive dans la prestation rentable de services intégrés de prêt classiques et d'autres services dans chacune des branches d'activité, en aidant les clients à réaliser leurs objectifs de développement. S'il est vrai que, pour le moment, le revenu net de l'institution provient en majeure partie des prêts, il se peut qu'à l'avenir une part modeste mais croissante provienne des frais liés aux services de conseil autonomes. La présente étude s'attache essentiellement à mettre en évidence les voies et moyens par lesquels la BIRD pourrait devenir plus efficace en offrant un menu de services souple, de grande qualité et rentable à tous les clients pour les aider à obtenir des résultats sur le plan du développement. L'étude ne cherche pas à classer les pays clients à revenu intermédiaire.

29. **Solutions de développement intégré.** La plupart des pays à revenu intermédiaire préfèrent toujours relever leurs défis de développement par l'intermédiaire d'un ensemble intégré de

services de la BIRD, combinant l'appui stratégique, les financements et le savoir (voir encadré 8). La prestation efficace de l'ensemble intégré de services nécessite : des conditions de financement compétitives, des compétences pertinentes et parfois de pointe, la capacité à obtenir des résultats de manière opportune, une bonne connaissance du milieu et une forte présence, une solide gestion et supervision de projets et une crédibilité suffisante pour coordonner les interventions avec celles d'autres bailleurs de fonds. À l'avenir, l'ensemble intégré des services de la BIRD sera plus utile à tous ses actionnaires si chaque service est fourni de la manière la plus efficace possible.

Encadré 8. Appui aux pays en voie d'adhésion à l'UE : Un programme intégré

Au début de 2005, la **Roumanie** a sollicité une aide d'urgence de la Banque afin de réaliser des réformes critiques pour renforcer l'efficacité, l'autonomie, l'intégrité et la responsabilité du système judiciaire, et amplifier la lutte contre la corruption. La Roumanie devait réaliser ces réformes pour se conformer à temps aux critères d'adhésion à l'UE, prévue dans son cas en 2007. Le gouvernement avait besoin de services de conseil stratégique, de compétences techniques de niveau international et d'investissements pour poursuivre les réformes. Mettant à profit les travaux d'analyse et de diagnostic réalisés depuis 2002 ainsi que les enseignements tirés d'une série de programmes de prêts à l'appui des politiques de développement, la Banque est intervenue avec un prêt de 130 millions de dollars, préparé en l'espace de dix mois seulement.

Le prêt de la Banque, d'un montant de un milliard de dollars, pour aider les pays de la **Communauté de l'énergie d'Europe du Sud-est** à réaliser les gains potentiels de l'accroissement du commerce d'énergie, illustre la capacité de la Banque à répondre aux besoins d'aide des pays pauvres à revenu intermédiaire, dans les domaines pionniers de deuxième génération. L'objectif du projet consistant à appuyer et faciliter l'accroissement du commerce régional d'énergie vise également d'une manière plus générale à approfondir l'intégration régionale entre ces pays et l'UE. La Banque a appuyé le dialogue de ces pays avec l'UE et les a aidés à mettre en place les institutions de réglementation et à élaborer les fonctions de gestion technique des marchés dont ils ont besoin pour répondre aux conditions d'adhésion à l'UE.

La Banque contribue à établir un ordre de priorité entre les réformes à l'appui de l'adhésion de la **Turquie**, par un ensemble de mémorandums économiques et par de l'assistance technique. Elle contribue aussi à la convergence économique, au premier chef par des programmes de prêts à l'appui des politiques de développement, en vue d'aider à améliorer le climat d'investissement, générer des emplois meilleurs et plus nombreux, et réformer le secteur public, notamment le régime de sécurité sociale. La Banque est en mesure de partager avec la Turquie les enseignements tirés du processus d'adhésion d'anciens pays candidats, grâce à des ateliers de l'Institut de la Banque mondiale, des voyages d'étude à l'intention des cadres gouvernementaux, etc. Enfin, pour permettre à la Turquie de remplir les conditions d'adhésion à l'UE, la Banque appuie le renforcement institutionnel, en accordant des prêts d'investissement et l'assistance technique dans différents secteurs, et en aidant le pays à absorber les fonds de l'UE, par le biais d'activités de fiducie et la préparation de projets.

A. Services de stratégie et de coordination

30. **Aperçu.** La BIRD aide depuis longtemps les pays à élaborer leurs stratégies de développement, définir les priorités et intégrer le savoir et les ressources financières nécessaires à leur mise en œuvre. À cet égard, les compétences de la BIRD demeurent indispensables pour de nombreux pays à revenu intermédiaire et la communauté internationale. Le savoir mondial de la Banque lui permet d'offrir des solutions de développement qui ont fait leurs preuves ailleurs, et elle peut, grâce à son pouvoir mobilisateur, agir comme un intermédiaire efficace et impartial, par exemple, en favorisant des stratégies de coopération régionales. Grâce à la solidité des gains réalisés sur ses services financiers, la BIRD peut offrir gratuitement ses services de gestion des

ressources de développement à la plupart de ses clients et à la communauté internationale en général.

31. Les dix dernières années ont également été marquées par une forte croissance de partenariats mondiaux qui favorisent l'action collective et le partage du savoir sur les principales questions de développement dans le monde. La Banque réagit de plus en plus aux appels lancés par la communauté internationale lui demandant de jouer le rôle de chef de file en prenant ou en gérant des initiatives mondiales ou régionales liées aux ODM ou à la fourniture de biens publics mondiaux. L'un des domaines d'intervention importants est la promotion de la stabilité du système financier international : les pays à revenu intermédiaire tiennent à leur propre stabilité mais peuvent contribuer à renforcer le système financier international. Un autre domaine est lié au rythme rapide du développement et de l'industrialisation dans un certain nombre de pays à revenu intermédiaire, ce qui exerce une pression considérable sur les biens publics mondiaux — forêts, réseaux hydrographiques et répercussions de l'explosion démographique urbaine sur la santé publique — qui peuvent toucher de nombreuses personnes au-delà des frontières de tel ou tel pays. La communauté internationale se doit collectivement de faire face à ces problèmes et il est très souhaitable de chercher à associer pleinement les pays à revenu intermédiaire au processus d'élaboration du programme d'action concernant les biens publics mondiaux et de mise au point de nouveaux mécanismes pouvant être utilisés par la BIRD pour offrir son aide.

1. Au niveau des pays

32. **Contribution de la Banque.** L'intervention de la Banque dans ce domaine consiste essentiellement à aider les pays à élaborer des stratégies permettant d'atteindre leurs objectifs de développement et à déterminer et constituer les portefeuilles d'aide (sous forme de compétences et de ressources financières) pour mettre ces stratégies en œuvre. La Banque s'y emploie par le biais de documents formels de stratégie par pays, du dialogue permanent sur les politiques, d'études économiques et sectorielles spécifiques et l'organisation de réunions de groupes consultatifs de bailleurs de fonds.

33. **Défis.** Pour mieux fournir les services de stratégie au niveau des pays, en mettant l'accent sur la réalisation des résultats que le pays souhaite et en faisant face aux questions difficiles qui sont au cœur de cette vision, la Banque devra a) veiller à ce que ce rôle soit reconnu comme étant distinct de celui de prestation de services financiers et du savoir aux pays ; b) faire des progrès plus rapides dans la mise en œuvre du principe de partenariat dans les pays à revenu intermédiaire afin de réaliser pleinement la promesse des nouvelles stratégies de partenariat avec les pays (voir encadré 9) ; et c) prendre un certain nombre de mesures pour améliorer la souplesse et l'efficacité des autres services de la Banque et mieux mettre à profit les synergies au sein du Groupe de la Banque mondiale (voir section IV). Des stratégies de partenariat avec les pays plus efficaces peuvent aussi mieux intégrer les priorités nationales et mondiales. Cette démarche exigera de la Banque plus de souplesse que par le passé et consistera à poursuivre l'élaboration d'enveloppes de prêt plus souples, conformes à une gestion prudentielle des engagements, accélérer les efforts en vue de l'utilisation des systèmes nationaux lorsque les normes sont acceptées de commun accord et sont vérifiables, et mettre au point de nouveaux produits financiers qui permettent de protéger contre les chocs exogènes et la volatilité du marché.

Encadré 9. Stratégie de partenariat avec les pays : Le Kazakhstan

La stratégie de partenariat de la Banque avec le Kazakhstan ouvre une nouvelle voie dans les relations de la BIRD avec les clients. Elle vise à rester en vigueur jusqu'à ce qu'elle ne soit plus utile. Elle détermine, pour le gouvernement, les domaines d'intérêt prioritaire dans lesquels la Banque peut apporter une valeur ajoutée, par des transferts du savoir, sans préjuger du moyen qui serait le plus indiqué à cet effet. Le Programme de recherche économique conjoint est la pièce maîtresse de cette relation. Après les premières activités de recherche et la préparation d'un document intitulé *Getting Competitive, Staying Competitive*, le mécanisme conjoint s'est concentré sur l'élaboration de la stratégie et sa mise en œuvre à travers différentes activités : notes rapides, ateliers, formation et renforcement des capacités. Traduisant sa pertinence, sa valeur et sa crédibilité, le programme a pratiquement doublé, de un million de dollars à 1,9 million de dollars, avec une contribution financière du gouvernement de 50 %. De modestes opérations de prêt (deux à trois projets par an) appuient la mise en œuvre des conseils stratégiques. Ces prêts bénéficient d'une solide implication du gouvernement, comme en témoigne la contribution de 2 millions de dollars qu'il a apportée pour la préparation de projets.

2. Au niveau des programmes mondiaux

34. **Contribution de la Banque.** Les actionnaires exhortent de plus en plus la Banque à prendre et gérer des initiatives mondiales ou régionales qui préconisent la réalisation des ODM et la fourniture des biens publics mondiaux. Au nombre des exemples de ceux-ci on peut citer la réaction internationale à la grippe aviaire (la Banque œuvrant avec les Nations Unies, des institutions techniques internationales et divers autres partenaires), l'Initiative de mise en œuvre accélérée du programme « Éducation pour tous » (la Banque abrite le secrétariat mondial et gère le Fonds de catalyse de l'Initiative de mise en œuvre accélérée) et la promotion de l'intégration des échanges commerciaux.

35. La Banque contribue activement à la prestation de ces services grâce à ses compétences techniques, ses connaissances et son expérience du développement dans le monde. En tant que courtier du savoir, elle fournit des idées et des analyses sur les questions mondiales et leurs conséquences pour les pays en développement et sur la formulation des politiques au plan international. Grâce à son expérience en matière d'organisation et de financement de programmes mondiaux, elle peut fournir des conseils pratiques sur leur conception et leur gestion. Par sa présence au niveau des pays, la Banque est bien placée pour lier les questions et les programmes mondiaux à la mise en œuvre dans le pays, promouvoir le dialogue entre les pays développés et les pays en développement, réaliser le « double dividende » des avantages du développement local et des avantages publics mondiaux et poursuivre les efforts d'harmonisation des activités d'aide. La Banque participe à un large éventail de programmes mondiaux dans différents secteurs, tels que la santé, l'environnement, les infrastructures, la microfinance et autres. Il s'agit avant tout de programmes de dons, qui intéressent cependant les pays à revenu intermédiaire, notamment parce qu'ils permettent à ces pays de contribuer à l'offre de biens publics mondiaux, par exemple, la réduction des gaz à effet de serre et l'amélioration des techniques agricoles, mais aussi de faire face aux questions de développement de deuxième génération découlant de la croissance économique rapide, notamment l'urbanisation, l'approvisionnement en énergie, le développement des infrastructures et la gestion de la pollution (encadré 10).

Encadré 10. Programmes mondiaux — Quelques résultats obtenus dans les pays à revenu intermédiaire

Réduction des émissions de carbone. La Banque a joué un rôle pionnier dans le développement du marché du carbone, tout d'abord en lançant le *Fonds prototype pour le carbone* (FPC) en 1999 pour comprendre et expérimenter les processus et les procédures de création d'un marché, et plus récemment, en mettant en place un ensemble de fonds pour le carbone, afin de renforcer la confiance à l'égard du marché naissant du carbone, réduire les risques d'entrée, étendre à divers pays et secteurs économiques le principe de l'apprentissage par l'action et faire face aux dysfonctionnements du marché. Cinquante six contrats d'achat de crédits de réduction des émissions (CACRE) ont été signés à ce jour, et 44 d'entre eux, d'un montant de 1,173 milliard de dollars, portent sur des projets dans 21 pays à revenu intermédiaire.

Stratégies urbaines. L'*Alliance pour l'avenir des villes* fournit des dons de contrepartie pour les stratégies de développement urbain et la rénovation de taudis. Elle a accordé une part substantielle de ses fonds aux pays à revenu intermédiaire, *pratiquement la moitié des ressources de base au cours des exercices 05 et 06* (ou environ 20 millions de dollars en tout). Des montants relativement modestes des dons de l'Alliance peuvent avoir une incidence considérable parce que les partenaires nationaux ont renforcé leur aptitude à exécuter les activités et à intégrer l'apprentissage dans leurs politiques et programmes nationaux et locaux de développement. Cela permet aussi à l'Alliance de maximiser les enseignements tirés de ses investissements. L'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine et les Philippines ont participé au programme.

Formation de partenariats dans le secteur des infrastructures. Le *Mécanisme de conseil à l'appui de la formation de partenariats public-privé dans le secteur des infrastructures* (PPIAF) a été lancé en juillet 1999, à l'initiative conjointe des gouvernements du Japon et du Royaume-Uni, en étroite collaboration avec la Banque mondiale. Le PPIAF a consacré à des activités dans les pays à revenu intermédiaire 36,4 % du total de ses engagements de 110,2 millions de dollars. Une telle aide à ces pays est d'autant plus importante qu'elle appuie les nouvelles institutions et met au point, dans le secteur des infrastructures, des stratégies novatrices pour les partenariats public-privé qui offrent souvent des enseignements utiles à d'autres pays à faible revenu à travers le monde.

36. Les activités de la Banque au niveau mondial sont directement liées à son rôle d'intermédiation et de gestion des ressources des bailleurs de fonds consacrées à des fins spéciales. La Banque détient actuellement en fiducie quelque 10 milliards de dollars, à des fins très variées et au titre d'une gamme de services fiduciaires, allant du rôle d'un simple agent payeur à un rôle d'administration de programme beaucoup plus intensif et à la prestation directe de services. Certains programmes financés par des bailleurs de fonds visent les biens publics mondiaux et la Banque elle-même fournit des financements sous forme de don à des programmes de partenariats mondiaux et régionaux, par l'intermédiaire du Mécanisme d'octroi de dons pour le développement, qui a accordé près de 180 millions de dollars par an au cours des dix dernières années.

37. **Défis.** La Banque est confrontée à des défis dans ce domaine. Étant donné que la Banque est administrateur des ressources des bailleurs de fonds, il y a de grands risques que les services fournis soient déterminés par le caractère ou le calendrier des demandes des bailleurs de fonds et ne soient pas nécessairement en phase avec les normes de viabilité opérationnelle et financière de la Banque, ses priorités institutionnelles, ou les priorités des pays partenaires. La croissance rapide du portefeuille de fonds fiduciaires de la Banque et les frais administratifs y afférents posent des questions d'efficacité et d'efficience des ressources croissantes d'aide, qui sont de plus en plus consacrées à des fins spéciales sans que l'on procède à un débat mondial sur les priorités et les stratégies de mise en œuvre pour la fourniture des biens publics mondiaux. La prolifération et l'efficacité limitée posent des risques réels. Il est nécessaire que les pays à revenu intermédiaire aient leur mot à dire dans le choix des stratégies et la fourniture des biens publics mondiaux qui devraient aussi avoir des incidences positives sur le développement local. En tant qu'actionnaires de la Banque,

ils veulent s'assurer que celle-ci s'acquitte pleinement de ses obligations fiduciaires (par exemple, lorsqu'elle administre des fonds fiduciaires) en appuyant les priorités locales.

38. **Priorités stratégiques.** Pour relever ces défis, le Groupe de la Banque mondiale en général et la BIRD en particulier, devraient élaborer des mécanismes de financement et autres qui permettront aux pays à revenu intermédiaire de faire face à de tels problèmes mondiaux et systémiques. Les prochaines mesures consisteront notamment à :

- Établir un ordre de priorité entre les domaines stratégiques mondiaux dans lesquels la Banque mondiale doit intervenir. L'un des facteurs déterminants de cet ordre de priorité est la possibilité de générer le « double dividende » du développement local et des avantages publics mondiaux.
- Engager un débat entre les actionnaires de la Banque sur les divers rôles de celle-ci dans la fourniture des biens publics mondiaux en tant que source de recherche et d'analyse, source de financement, et administrateur des ressources des bailleurs de fonds, en vue de renforcer la cohérence entre les priorités mondiales, les priorités de développement local, et les instruments permettant de réaliser les objectifs convenus. Ce débat peut déboucher notamment sur des réformes que l'on peut envisager d'apporter aux instruments des fonds fiduciaires pour les rendre plus souples à l'appui des programmes mondiaux, et plus efficaces dans leur administration et leur processus de prise de décision. La direction compte préparer une étude sur ces questions au cours du premier semestre de l'exercice 07.
- Mettre au point un menu d'options de financement tourné vers l'avenir pour renforcer le soutien d'initiatives mondiales hautement prioritaires, et procéder à un réexamen systématique des moyens par lesquels la BIRD pourrait utiliser de manière plus stratégique sa capacité financière pour appuyer des activités publiques de portée mondiale présentant des avantages directs pour les pays à revenu intermédiaire, ainsi que pour la communauté de développement au sens large. Il s'agira notamment de déterminer les moyens novateurs de renforcer l'appui financier en faveur des biens publics mondiaux d'un rang de priorité élevé (par exemple, la Facilité internationale de financement pour la vaccination), susceptibles de catalyser d'autres formes de financement international ou donner des assurances de financement qui accélèrent le développement des investissements et des marchés.
- Poursuivre l'examen du panachage ou de la combinaison des prêts de la BIRD et des formes concessionnelles de financements fournis par les bailleurs de fonds, comme on le verra plus en détail à la section V ci-après.

39. Chaque question nécessitera un certain degré de consensus international sur le contenu et la structure des nouveaux transferts et subventions connexes.

B. Services financiers

40. **Généralités.** Le Groupe de la Banque mondiale offre des services financiers à ses pays membres par l'intermédiaire de quatre entités juridiquement distinctes qui, ensemble, fournissent une gamme entière d'instruments de financement, d'amélioration des termes du crédit et de gestion des risques au secteur public souverain et non souverain et aux entreprises privées des pays en développement. Pour les emprunteurs de la BIRD, l'intérêt des activités de la BIRD liées à la prestation de services financiers est simple et incontestable : l'institution conduit des activités bancaires qui permettent à un grand nombre de ses clients d'obtenir des financements à des conditions favorables ; d'autre part, les profits que dégagent ces activités lui permettent d'ouvrir plus largement l'accès à d'autres services aux entreprises et de financer des contributions à l'IDA et d'autres activités prioritaires établies.

41. Les créances bancaires de la BIRD, qui s'élèvent à une centaine de milliards de dollars, paraissent très modestes par rapport à celles de nombreuses banques commerciales ; elles sont comparables à celles des grandes banques régionales de développement considérées globalement. Ajoutée aux profits dégagés sur les capitaux propres, la marge gagnée sur ces prêts couvre le coût des activités liées au savoir et aux services stratégiques, de l'administration et des frais généraux de l'institution, ainsi que les transferts annuels que les propriétaires de la BIRD choisissent d'effectuer en faveur de l'IDA, des PPTTE et d'autres entités et activités axées sur le développement.

42. **Contribution de la Banque.** La nature des services financiers qui sont demandés à la BIRD a grandement évolué au cours des 20 dernières années, bien au-delà des prêts accordés pour des projets du secteur public souverain, qui ont dominé les relations de l'institution avec les pays des marchés émergents dans les premières années. Cette évolution tient à plusieurs facteurs importants :

- La reconnaissance que les réformes des politiques macroéconomiques et sectorielles peuvent être plus importantes que des investissements spécifiques, et que les prêts de la BIRD peuvent à la fois encourager et soutenir ces réformes.
- L'adoption d'une gestion plus efficace des finances et de la dette — évolution vivement recommandée et soutenue par la Banque et le FMI, en particulier à la suite des crises financières de l'Asie et de la Russie en 1997-1998.
- L'importance accrue accordée à l'atténuation des risques dans la gestion des finances publiques. Ce recentrage déborde le cadre des risques financiers traditionnels tels que les risques de change et de taux d'intérêt ; les membres de la BIRD souhaitent maintenant des outils qui les aident à gérer les risques de contagion macroéconomique (tels que les lignes de crédit stand-by et les financements liés au PIB), les catastrophes naturelles (c'est le cas des produits assortis d'un volet assurance) et les fluctuations des prix des produits de base (voir encadré 11).
- La décentralisation des responsabilités — au profit des administrations locales, des services d'utilité publique et d'autres organismes publics non souverains — pour les investissements axés sur le développement, et la volonté arrêtée des autorités nationales que ces investissements soient financés sans recourir au crédit souverain.

- L'importance croissante accordée aux financements en monnaie nationale, tant au niveau souverain qu'au niveau infranational. Si cette évolution est étroitement liée au souci général de réduire les risques, elle entre aussi dans le cadre des efforts déployés par les autorités pour accélérer le développement des marchés locaux des capitaux.

Encadré 11. Gestion globale et transfert des risques liés aux catastrophes

La Banque met l'accent sur des approches et stratégies globales de gestion des risques qui incluent des mesures d'atténuation des risques et de transfert des risques (assurance contre les catastrophes). Les activités liées à la gestion des risques naturels comprennent de plus en plus souvent des éléments de financement conditionnel des risques et de transfert des risques liés à des catastrophes au marché mondial de la réassurance, afin que les pays puissent être sûrs de disposer des ressources financières dont ils ont besoin s'ils sont frappés par une catastrophe. Le projet de réduction de la sensibilité aux catastrophes de la **Colombie** et le prêt de reconstruction d'urgence accordé à la **Turquie** à la suite du tremblement de terre de Marmara incluent des mécanismes de prêt conditionnel importants. Le pool turc d'assurance contre les catastrophes (TCIP), constitué avec l'assistance technique et financière de la Banque en 2000, a aidé les autorités nationales à réduire grandement les risques financiers liés aux catastrophes naturelles et a permis à plus de 2,6 millions de familles turques d'obtenir, à un prix abordable, une couverture d'assurance contre les catastrophes. La Banque finance un programme similaire en **Roumanie** pour permettre au pays de réduire son exposition aux risques de tremblements de terre et d'inondations. Le projet de gestion des inondations en **Argentine** finance des investissements d'infrastructure pour réduire les risques d'inondation. Dans les **Caribes orientales**, la Banque aide les États à renforcer leurs capacités institutionnelles et en particulier à élaborer et veiller au respect des codes de la construction et à introduire des mesures efficaces de sécurité des aéroports.

43. Le Groupe de la Banque mondiale répond de plusieurs manières à l'évolution des priorités des pays membres : en augmentant la part relative des financements à l'appui des réformes ; en modifiant les conditions dont ses financements sont assortis ; en introduisant le LIBOR comme base de référence pour ses prêts à taux variables (ce qui permet de couvrir le risque lié à ces prêts avec des instruments classiques du marché) ; en laissant aux emprunteurs la possibilité de choisir la monnaie de leur prêt (qui peut être libellé en monnaie nationale) et des conventions de paiement des taux d'intérêt, ainsi que les options intégrées qui pourraient lier le service de la dette à des variables extérieures telles que les prix des produits de base ; et en mettant à la disposition des emprunteurs des outils et les conseils de spécialistes pour gérer les risques de taux d'intérêt, de taux de change et de fluctuation des cours des produits de base que comporte l'ensemble de leur portefeuille, sans lier directement ces outils à des prêts de la BIRD.

44. **Priorités stratégiques.** Toutefois, les emprunteurs veulent que la BIRD soit un prestataire de services financiers mutualiste encore plus souple, plus réceptif et plus proche de l'utilisateur. Parmi les membres des marchés émergents de la BIRD, nombreux sont ceux qui sollicitent les marchés commerciaux sans avoir épuisé les lignes de crédit dont ils disposent auprès de la BIRD et d'autres organismes multilatéraux de financement, et cela même lorsque les conditions du marché (taux d'intérêt, échéances, options intégrées en matière de gestion des risques, etc.) sont nettement moins bonnes que celles offertes par la BIRD. Bref, les pays membres sont prêts à faire appel à des sources de financement relativement coûteuses au lieu d'emprunter à la BIRD. Les raisons qui conduisent les pays à revenu intermédiaire à faire ce choix sont diverses et peuvent être aussi simples que le désir d'établir un nom en tant qu'émetteur sur les marchés commerciaux, ou d'indiquer aux marchés que le pays n'est plus « tributaire » d'un « organisme d'aide ». Toutefois, ces choix traduisent à l'évidence un mécontentement devant ce qui apparaît aux yeux des emprunteurs comme des coûts non financiers liés aux transactions avec la BIRD.

Les principaux domaines sur lesquels la Banque porte son attention pour améliorer son travail avec les pays à revenu intermédiaire sont les suivants :

1. Les coûts de transaction non financiers

45. La Banque a pris un ensemble de dispositions pour réduire les coûts non financiers¹⁰. C'est ainsi qu'elle a :

- simplifié les processus et les procédures à suivre pour les prêts à l'investissement et défini une politique pour les financements complémentaires. Cela lui a permis de ramener de 18 à 15 mois le délai moyen de traitement des dossiers et elle prévoit de comprimer encore ce délai ; et elle doit répondre à une forte demande des emprunteurs désireux d'obtenir des prêts complémentaires afin de transposer à plus grande échelle les projets qui donnent de bons résultats (voir encadré 12) ;

Encadré 12. Projets relais simples et projets de financement complémentaire dans les pays à revenu intermédiaire

Les pays à revenu intermédiaire bénéficient de procédures simplifiées et de produits opérationnels plus souples, qui génèrent des gains d'efficacité tant pour les emprunteurs que pour la Banque. Pour les projets relais simples, les examens sont moins nombreux et plus rapides, mais les normes de qualité sont maintenues. Il a ainsi été possible de réaliser des économies budgétaires représentant 36 % des coûts des prêts d'investissement classiques. Depuis l'exercice 04, plus d'une centaine de projets de ce type ont été approuvés et, pendant le seul exercice 06, il y a eu 47 opérations du genre. La moitié des projets ont concerné des clients de la BIRD tels que le Brésil, la Chine, la Grenade, l'Inde, la Jamaïque, le Kazakhstan, la Macédoine, la Namibie, le Pakistan, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, le Pérou, la République slovaque, la Tunisie, et la Turquie.

Les opérations de financement complémentaire sont une autre innovation heureuse, en ce qu'elles permettent de réduire le temps de traitement des dossiers en prenant appui sur les projets en cours qui justifient une transposition des activités à plus grande échelle, ou de remédier aux dépassements de coûts, aux déficits de financement et aux situations d'urgence, ou encore d'ajouter de nouvelles composantes aux opérations. Comme les systèmes actuels d'établissement de rapports et de suivi ne changent pas, il est possible de réaliser des économies de coûts substantielles. À ce jour, 14 opérations de financement complémentaire ont été approuvées, et des emprunteurs de la BIRD tels que le Brésil et le Pakistan ont bénéficié de cette innovation.

- Accru la flexibilité financière et la flexibilité des programmes inclus dans les stratégies d'aide-pays afin de réagir rapidement à l'évolution des demandes des pays clients ; la plupart des stratégies des pays à revenu intermédiaire sont désormais établies en tant que stratégies de partenariat avec les pays, et sont assorties de programmes de prêts indicatifs ;
- simplifié l'utilisation de la conditionnalité pour les opérations à l'appui des politiques de développement et réglementé son utilisation dans les opérations de prêt à l'investissement. En règle générale, les opérations d'investissement ne comportent plus de conditionnalité liée à la politique sectorielle ; les pays bénéficient plutôt d'un appui pour mener les réformes économiques et institutionnelles nécessaires, appui qui

¹⁰ Voir Enhancing World Bank Support to Middle Income Countries, Second Progress Memorandum (SecM2005-0560), 1^{er} décembre 2005.

passer par un dialogue avec les autorités nationales, ou par des études économiques et sectorielles, des prêts à l'appui des politiques de développement et des prêts accordés dans le contexte des approches sectorielles ;

- offert à la plupart des clients susceptibles d'utiliser ses services bancaires de conseil sur l'utilisation des prêts et des produits de couverture de la BIRD afin d'améliorer le profil de la dette nationale, de réduire le service de la dette et de diminuer l'exposition des pays aux risques ; et elle a élargi la possibilité d'étendre les produits de couverture contre les risques de change et de taux d'intérêt à la dette contractée par les pays clients auprès d'entités autres que la BIRD ;
- associé les bailleurs de fonds bilatéraux et les banques régionales de développement aux discussions concernant l'établissement d'un nouveau cadre de partenariat pour renforcer le soutien apporté aux pays à revenu intermédiaire (voir section IV).

46. Il reste beaucoup à faire. Les réformes introduites dans les politiques de la Banque, en particulier pour les prêts à l'investissement en général et pour l'infrastructure en particulier, ou celles qui visent à simplifier la conditionnalité, doivent être mises en œuvre de façon systématique et cohérente dans les opérations intéressant les pays. Il reste aussi à utiliser plus largement les systèmes de sauvegarde et de passation des marchés des pays eux-mêmes : le Conseil a approuvé un programme pilote pour l'utilisation des systèmes de sauvegarde des pays, mais l'exécution de ce programme ne va pas encore au-delà de l'évaluation de l'équivalence des politiques et de l'acceptabilité de sa mise en œuvre dans quatre pays à revenu intermédiaire. De larges consultations ont été organisées avec les Administrateurs et des parties de l'extérieur au sujet d'un projet de proposition concernant l'utilisation des systèmes nationaux de passation des marchés. Une nouvelle proposition est élaborée afin de définir, en accord avec le Conseil, une méthode d'approche pilote qui assure l'adoption de normes établies d'un commun accord et vérifiables. La direction dressera le bilan des progrès accomplis et rendra compte au Conseil de l'avancement du programme pilote d'utilisation des systèmes nationaux de sauvegarde au mois d'octobre 2006 ; à cette occasion, il soumettra au Conseil des propositions précises pour améliorer l'efficacité de l'utilisation des systèmes nationaux dans la mesure où cela est jugé nécessaire à la lumière de l'expérience. De même, il faudra présenter à l'approbation du Conseil une proposition tendant à réformer les prêts d'urgence à l'investissement (Politique opérationnelle 8.50). Il faut aussi avancer dans la création d'instruments de financement à décaissement rapide pour les pays qui affichent un solide bilan tant au plan de l'action gouvernementale que des résultats institutionnels. Les progrès dans ces domaines clés ne seront possibles qu'avec le soutien et l'accord de l'ensemble des actionnaires.

47. Même s'il y a encore du travail à faire, la réponse apportée par la Banque aux pays à revenu intermédiaire qui lui demandaient de modifier ses services financiers explique probablement en partie la forte reprise des prêts depuis l'exercice 04. Entre les exercices 01-03 et l'exercice 06, les prêts à l'appui des politiques de développement sont restés constants et les prêts à l'investissement ont progressé de près de 60 % dans un vaste ensemble de secteurs et de régions. Plus précisément, les prêts accordés aux pays à revenu intermédiaire pendant l'exercice 05 ont progressé de plus de 2 milliards de dollars et, pour l'exercice 06, une nouvelle augmentation de 800 millions de dollars a été enregistrée (voir annexe B).

2. Des prix compétitifs déterminés de façon simple et transparente

48. Une autre raison qui incite les pays à revenu intermédiaire à ne pas emprunter à la BIRD tient aux difficultés qu'ils rencontrent pour évaluer le véritable prix des financements de la BIRD afin de pouvoir établir une comparaison claire avec d'autres possibilités de financement. Le prix moyen d'un prêt de la BIRD se situe aux alentours du LIBOR+ [40] points de base, avec des variations qui dépendent du produit ou de la catégorie du prêt. Mais avant de prendre une décision, les emprunteurs doivent tenir compte du coût en équivalent spread de la commission d'ouverture, de la commission d'engagement et de l'éventualité de la décision de la BIRD de suspendre l'abattement de charge à un moment ou à un autre. Ce n'est pas le cas pour les financements du marché obligataire, dont le prix pour l'emprunteur est représenté par une marge fixe sur le LIBOR ou l'emprunt applicable de l'État (dans le cas d'un emprunt à taux fixe) et une commission d'ouverture de dossier, qui couvre le coût de la gestion, de la garantie de placement et de la distribution. Comme la structure des prix de la BIRD comprend une commission d'ouverture et une commission d'engagement, l'une et l'autre assorties d'un abattement partiel, le spread équivalent au montant total des frais n'est pas facile à déterminer.

49. La direction a entrepris de simplifier le système de détermination du prix des financements de la Banque et d'en améliorer la transparence, afin d'assurer en permanence la compétitivité des prix qu'elle pratique. Au cours de l'exercice 06, le Conseil a approuvé la proposition de la direction tendant à réduire et simplifier les charges financières applicables pour le pool de monnaies et les produits hérités du pool du dollar. Le Conseil a aussi totalement supprimé la commission d'ouverture pour l'exercice 07. La direction examinera en outre la compétitivité des prix et les options possibles pour simplifier la structure des prix, et elle présentera ses conclusions au Conseil au cours de l'exercice 07.

3. Instruments permettant d'atténuer les risques liés aux chocs exogènes

50. Les responsables de la gestion des finances publiques des pays à revenu intermédiaire sont pleinement conscients du fait qu'ils restent relativement très exposés à d'autres incertitudes que les risques de taux d'intérêt et de change, lesquels occupent depuis toujours une place prépondérante dans les réflexions des spécialistes de ces questions : les mouvements des prix des produits de base et les catastrophes naturelles en sont des exemples. Pour faciliter la gestion de ces risques, les emprunteurs ont exprimé leur intérêt pour des produits financiers tels que l'option de tirage différé (OTD), qui pourrait être utilisée en cas d'événements défavorables (tels qu'une catastrophe naturelle, une récession économique, ou des variations préjudiciables des prix des produits de base ou des termes de l'échange), et l'instauration d'un mécanisme mondial financé par la Banque pour fournir aux pays membres, à un prix compétitif, une assurance contre les catastrophes (voir encadré 13). La Banque offre déjà des swaps sur les produits de base, qui lient les obligations des emprunteurs au titre du service de la dette aux mouvements des prix des principaux produits de base et elle a entrepris d'examiner d'autres mécanismes possibles pour aider les pays clients à mieux gérer les risques non financiers tout en lui permettant de gérer ses propres risques avec prudence.

Encadré 13. L'assurance contre les catastrophes suscite un intérêt croissant

La fréquence et la gravité croissantes des catastrophes naturelles conduisent les pays à revenu intermédiaire à s'intéresser de plus en plus aux possibilités d'utiliser la capacité financière des marchés mondiaux de la réassurance et des capitaux pour financer leurs besoins de liquidités immédiats à la suite d'une catastrophe naturelle et compléter les ressources financières mises à leur disposition par les BMD et les bailleurs de fonds. Se rendant compte par exemple que les besoins de financement induits par un tremblement de terre important à Mexico pourraient bien excéder les ressources du FONDEN (fonds national de secours en cas de catastrophe), le Gouvernement mexicain a récemment adopté, sur les conseils de la Banque, une stratégie novatrice de financement des risques. Cette stratégie implique un transfert de risques entre le FONDEN et les marchés mondiaux de la réassurance et des capitaux à travers un contrat de réassurance et l'émission d'obligations « catastrophe ». La protection financière obtenue par le Mexique lui ouvre le droit à une indemnité de 450 millions de dollars au cas où un tremblement de terre important venait à se produire à l'intérieur du périmètre de Mexico.

Pour répondre à des préoccupations analogues, la Banque étudie la possibilité de travailler avec le secteur privé sur des dispositifs fondés sur le jeu du marché, tels que la création d'un mécanisme d'assurance contre les risques liés aux catastrophes aux Caraïbes (CCRIF), qui permettrait aux petits États insulaires de grouper leurs risques et d'avoir accès à la réassurance, si cette option est la plus efficace, pour couvrir une partie des risques financiers qu'ils encourraient en cas de catastrophe. Ce mécanisme verserait des indemnités si un ouragan d'une certaine magnitude frappait la région (et non pas sur la base de l'évaluation des pertes liées à l'ouragan). Une combinaison optimale de la mise en commun des risques et de l'utilisation des capitaux d'un tiers bailleur de fonds (pour le financement du capital-risque du mécanisme) permettrait de réduire le coût de la couverture et de conserver le risque ou d'effectuer une réassurance, selon l'option jugée la plus efficace. Dans ce cas, le rôle de la Banque consiste à offrir une aide importante sous forme de conseils et de contribuer à la coordination des fonds fournis par les donateurs.

4. Octroi de prêts en monnaie nationale

51. Pour la plupart des clients de la BIRD, il est impossible ou très coûteux d'avoir accès à des instruments financiers pour atténuer les risques liés aux emprunts libellés en devises. S'ils n'ont pas une cote de solvabilité suffisante, ces pays se voient interdire l'accès à toute une gamme d'instruments financiers — tels que les futures à court terme, les contrats à terme et les options, et les swaps de devises et de taux d'intérêt à plus long terme — disponibles sur les marchés de capitaux. Pour aider les pays clients à se protéger contre la volatilité des taux de change et à mieux gérer leur dette souveraine globale, la BIRD offre des produits en monnaie nationale. Outre qu'ils permettent d'atténuer les effets de la volatilité des taux de change sur les finances publiques, les produits en monnaie nationale peuvent être utilisés pour améliorer la viabilité financière de projets individuels, comme les projets de rétrocession de fonds et d'infrastructure, du fait que les financements en monnaie nationale éliminent le défaut de concordance possible dans la composition monétaire des flux de recettes et du service de la dette.

52. La BIRD offre aux pays clients le choix entre deux possibilités pour l'accès aux produits en monnaie nationale : soit inclure une option de conversion monétaire dans un prêt à spread fixe (FSL) ; soit effectuer un swap de devises avec la Banque conformément aux dispositions d'un accord-cadre sur les produits dérivés (MDA), qui permet de transformer en monnaie nationale les fonds provenant du prêt et les obligations futures au titre du service de la dette, qui sont libellés en devises, sans avoir besoin d'inscrire une garantie auprès de la Banque. Dans le cas de la conversion de devises pour les FSL, les retraits peuvent être convertis en monnaie nationale lors du décaissement, ce qui conduit à créer un prêt synthétique en monnaie nationale. Mais, contrairement aux financements libellés dans les principales devises offertes par la BIRD, l'utilisation des prêts en monnaie nationale implique l'existence d'un marché de swaps liquide dans la monnaie nationale considérée. C'est indispensable pour que la BIRD puisse couvrir le risque de change qu'elle encourt en accordant des prêts aux emprunteurs.

53. La BIRD a accordé quelques prêts assortis de garanties souveraines en monnaie nationale ; mais, dans la pratique, il est rare que la Banque prête à un taux inférieur au taux auquel l'entité souveraine peut financer dans sa propre monnaie. De ce fait, les prêts en monnaie nationale de la BIRD ne sont en général pas intéressants pour les États souverains (voir encadré 14). La situation se présente toutefois sous un meilleur jour pour les prêts en monnaie nationale accordés à des administrations infranationales, sous réserve que cela intéresse les autorités nationales et qu'elles soutiennent le principe de l'opération. À ce niveau, la Banque peut pratiquer des prix compétitifs, et le savoir et les conseils intégrés aux financements peuvent accroître encore la valeur du produit financier proposé aux clients infranationaux. Pour le financement des investissements privés par l'intermédiaire de la SFI, la situation est aussi plus prometteuse, en ce sens que le Groupe de la Banque mondiale peut accorder des financements en monnaie nationale à des taux qui laissent une marge suffisante pour rétrocéder les fonds à des taux intéressants pour le secteur privé. Avec l'instauration du Fonds de développement municipal basé à la SFI, le Groupe de la Banque mondiale a fait un certain pas en avant pour accorder des prêts à des entités infranationales sans demander de garantie souveraine.

5. Financement du développement au niveau infranational

54. En 2003, pour répondre à l'intérêt exprimé par les pays membres pour les financements infranationaux, le Groupe de la Banque mondiale a créé le Fonds municipal de la SFI, qui offre un appui financier aux entités infranationales sans exiger de garantie souveraine. Le Groupe de la Banque mondiale envisage maintenant de développer plus largement ces activités dans le cadre d'un Programme de développement infranational de trois ans (PDI) ; il continue d'inscrire ces financements non souverains dans le bilan de la SFI tout en intégrant totalement les agents de la Banque dans le processus et en mobilisant les garanties de la MIGA et le soutien de ses services si besoin est. La plupart des financements fournis dans le cadre du programme seront en monnaie nationale, et leur prix sera déterminé en fonction des risques. D'après les estimations établies, des prêts et des garanties d'une valeur de près de 800 millions de dollars pourraient être accordés pendant les trois années de vie du programme. Celui-ci comprendra aussi un volume important de services techniques et consultatifs (notamment des dons d'assistance technique) aux membres pour les aider à renforcer leurs capacités institutionnelles au niveau infranational, afin d'encourager la responsabilité financière, la transparence et l'efficacité au niveau de la mise en œuvre, et l'évolution des marchés locaux du crédit. À la lumière de l'expérience acquise dans le cadre du programme triennal, les propositions relatives au PDI prévoient que le Groupe de la Banque mondiale examinera les options possibles pour développer plus largement le programme, et notamment les formules permettant à la BIRD de partager le risque.

Encadré 14. Avantages des prêts en monnaie nationale — Les cas du Mexique et de l'Égypte

À ce jour, quatre opérations de la BIRD en monnaie nationale ont été approuvées (trois en faveur du Mexique et une en faveur de l'Égypte). Depuis que les opérations mexicaines ont été approuvées, d'autres pays ont manifesté de l'intérêt pour les financements en monnaie nationale. Tel qu'il est structuré, l'instrument pourrait aussi fournir, sous réserve de l'accord des autorités nationales, des financements en monnaie nationale au Brésil ou à la Colombie, ce qui pourrait se révéler intéressant tant pour l'État que pour les municipalités. En outre, la BIRD est en négociation avec plusieurs emprunteurs infranationaux (qui n'ont pas accès aux instruments de couverture) au sujet de la conversion éventuelle de leurs prêts BIRD en monnaie nationale.

Les autorités mexicaines ont mis l'accent sur l'intérêt que présentent à leur yeux les « produits novateurs et flexibles » de la BIRD, et indiqué que ce sera de plus en plus la qualité tout autant que la quantité des services financiers de l'institution qui incitera les pays à revenu intermédiaire tels que le Mexique et d'autres pays de cette

catégorie à continuer à emprunter à la Banque. Dans le cadre de certains de ces projets, la Banque a offert des produits d'ingénierie financière avec des produits dérivés tels que les prêts à tranches multiples en devises fortes, qui sont décaissés et remboursés en monnaie nationale. Le risque de taux de change est transféré aux marchés internationaux par le biais d'un swap. Cette formule de financement novatrice et flexible est une proposition où tous les acteurs concernés sont gagnants — la Banque, le pays et les marchés — car elle permet d'ancrer l'esprit de partenariat, de créer les incitations appropriées pour la promotion des marchés locaux et d'accroître les ressources disponibles pour financer le développement afin d'atteindre des objectifs communs tels que la réduction de la pauvreté et le développement humain.

Le projet égyptien de financement hypothécaire permet aux banques et aux prêteurs non bancaires intervenant sur le marché primaire de commencer à offrir des prêts hypothécaires à long terme basés sur le marché pour l'acquisition de logements résidentiels. La Société égyptienne de refinancement hypothécaire (ECMR), juridiquement constituée en société par actions pendant la préparation du projet avec l'assistance de la Banque, recevra les fonds provenant d'un prêt de la Banque en monnaie nationale sous forme de ligne de crédit. Cette ligne de crédit permettra de financer la phase initiale de démarrage des opérations de l'ECMR, en tant qu'organisme prêteur de gros de second rang spécialisé dans le refinancement des prêts hypothécaires à plus long terme, accordés par des bailleurs de fonds sur le marché primaire. À mesure qu'elle va acquérir de l'expérience, l'ECMR devrait commencer à émettre des obligations ou d'autres titres sur le marché des capitaux pour financer ses opérations sur une base durable pour les marchés. Le prêt de la Banque est structuré comme un prêt à spread fixe financé par le capital libéré en monnaie nationale de l'Égypte. Les frais financiers afférents au prêt en monnaie nationale seront déterminés sur la base des cours du marché des swaps de devises. Si l'échéance du taux de swap que la Banque peut obtenir sur le marché est plus courte que celle du prêt financé par le capital libéré en monnaie nationale, la Banque accordera ce taux de swap jusqu'à la fin de l'échéance du prêt.

C. Services du savoir

55. Le Groupe de la Banque mondiale a accumulé une somme considérable de connaissances et de données d'expérience sur les facteurs qui influent sur la croissance économique et le développement durables. C'est la plus importante ligne de produits de la Banque, et elle absorbe approximativement 60 % des dépenses d'administration. Les services du savoir offrent deux grandes lignes de produits primaires : la recherche et les services de spécialistes.

1. Recherche, données et travaux prévisionnels

56. Les travaux de recherche de la Banque fournissent des services adaptés et de haute qualité dans le domaine des connaissances :

- des travaux de recherche pour évaluer les effets positifs et négatifs des politiques et analyser l'impact des programmes ; des études comparatives et des études couvrant plusieurs pays, qui fournissent des données d'information plus précises que celles que l'on peut trouver dans les analyses centrées sur un seul pays ; et les travaux de recherche sur les questions internationales ;
- la collecte, l'analyse et la diffusion de données et de statistiques sur le développement — qui permettent d'engager des débats éclairés sur les politiques, les programmes et les résultats — et l'assistance fournie aux pays pour leur permettre de construire leurs propres capacités statistiques (voir encadré 15) ;

Encadré 15. Les données de la Banque et le soutien au renforcement des capacités statistiques

Les pays à revenu intermédiaire ont besoin de disposer de statistiques officielles fiables pour élaborer leurs politiques et gérer leurs programmes en toute connaissance de cause, ainsi que pour mesurer et suivre les résultats obtenus. Il faut par exemple disposer de bonnes données statistiques pour élaborer les politiques d'éducation, de santé et du travail et gérer les services qui s'y rapportent. Il faut des données économiques et financières crédibles qui répondent aux normes internationales de qualité pour assurer la gestion macroéconomique et intervenir sur les marchés financiers internationaux. La Banque aide les pays à revenu intermédiaire en diffusant des données pertinentes et comparables dans des publications et des bases de données, qui atteignent un public international et permettent d'éclairer les discussions et les débats sur le développement. La Banque aide aussi les pays clients à améliorer leur capacité à produire des statistiques de bonne qualité et elle travaille en partenariat avec d'autres organismes pour améliorer les normes statistiques internationales. Des dons ont aussi été accordés à plusieurs autres pays par le canal d'un fonds fiduciaire multidonateurs afin d'améliorer certains aspects de la capacité statistique et d'élaborer des stratégies détaillées pour le développement statistique. La Banque abrite en outre le bureau mondial du Projet de comparaison internationale, vaste entreprise menée par 107 pays pour recueillir et comparer des données de prix entre les pays.

- Des projections comparatives et internationales, et le suivi des tendances qui se dessinent — qui servent par exemple à déterminer comment les événements et les risques mondiaux (tels que la hausse des taux d'intérêt, les déséquilibres mondiaux, ou la grippe aviaire) affectent les emprunteurs (voir encadré 16).

Encadré 16. Travaux sur la grippe aviaire

Les inquiétudes que nourrissent tous les pays du monde au sujet de l'épidémie de grippe aviaire actuelle et des conséquences que pourrait avoir une pandémie à l'avenir ont suscité des initiatives diverses au sein du Groupe de la Banque mondiale. Du côté opérationnel, la Banque a montré l'exemple en mobilisant des ressources mondiales pour aider les pays à assurer la surveillance de l'épidémie et prendre des mesures pour la maîtriser ; c'est ainsi qu'elle a entre autres créé un mécanisme multinational afin de fournir une assistance financière aux pays touchés. Les analystes de la Banque ont entrepris d'évaluer l'impact de l'épidémie aviaire sur le secteur de l'aviculture dans les pays affectés en s'appuyant sur les données structurelles et les données relatives aux ménages et sur les hypothèses concernant la gravité de la grippe dans différents contextes. Un travail de modélisation a aussi été entrepris pour recueillir des estimations sur l'ampleur du problème et les liens entre les divers facteurs possibles ou « chocs » que pourrait produire une pandémie éventuelle — comme l'impact sur le commerce mondial, les transports aériens, l'augmentation du coût des transports, etc. Des travaux, qui incluent en particulier les modèles épidémiologiques et l'analyse des régimes d'indemnisation, sont en cours pour étudier les politiques permettant de faire face aux conséquences sociales et économiques de l'épidémie. D'autre part, les services de la Banque participent activement aux réunions internationales et régionales sur la question.

57. **Les défis à relever.** Si ces travaux de recherche peuvent être utiles pour les pays à revenu intermédiaire, le problème qui se pose de leur point de vue est de renforcer les liens entre les opérations et la recherche — liens qui sont robustes dans des domaines tels que l'éducation et le commerce, mais qui exigent des efforts plus importants dans d'autres domaines. La direction prendra des dispositions dans ce domaine, dans le contexte de son Plan d'action actualisé (voir section VI).

2. Services de spécialistes

58. La BIRD dispense des conseils à ses pays clients à travers divers mécanismes : services liés au cycle des projets pour la conception, la mise en œuvre et la supervision des projets,

assistance technique, travaux d'analyse, formation et autres interventions ponctuelles telles que les évaluations d'impact, la fourniture d'une assistance technique pour la gestion des projets elle-même, la « certification » des pratiques optimales, etc. Les services de spécialistes sont aussi mobilisés pour des thèmes régionaux ou mondiaux.

59. **Contribution de la Banque.** L'avantage comparatif de la Banque tient à ce qu'elle est en mesure de conjuguer des compétences techniques et des compétences en matière d'élaboration des politiques, en particulier dans le domaine de l'action gouvernementale. Elle dispose d'un éventail très large de spécialistes au sein de ses propres services et elle peut solliciter les services d'experts extérieurs appartenant à des disciplines diverses. Elle est considérée comme un intermédiaire impartial d'une grande expérience dans le domaine du développement, et un intermédiaire qui peut fournir des conseils objectifs ; enfin elle est capable de mobiliser les bonnes volontés pour réunir des fonds et des experts mondiaux, et de rapprocher les décideurs avec des homologues d'autres pays.

60. **Les défis à relever.** Les deux problèmes principaux qui se posent concernent les compétences et les mécanismes de prestation. Une des difficultés majeures est d'instaurer un environnement qui permette aux agents de renforcer leurs qualifications et d'élargir leurs connaissances dans leur domaine thématique. Les pays à revenu intermédiaire recherchent souvent des solutions d'avant-garde et d'application large — comme les projets d'infrastructure qui incorporent des éléments de protection de l'environnement et ciblent les pauvres ; des transferts monétaires conditionnels qui prennent appui sur une analyse de la pauvreté et des enquêtes sur les ménages, et contribuent à établir des institutions publiques ; ou les projets visant à atténuer les conséquences des catastrophes, qui nécessitent un travail de planification pour les équipements d'infrastructure et les finances publiques. Lorsque les pays à revenu intermédiaire demandent des conseils dans des domaines où les spécialistes dont dispose Banque sont relativement peu nombreux, l'institution doit mobiliser le concours d'autres organisations et notamment du secteur privé. Elle doit concilier de nombreuses considérations pour répondre à l'évolution rapide du plan d'action au niveau mondial et au niveau régional ; il lui faut être en mesure d'identifier les problèmes qui commencent à se poser et, le cas échéant, mobiliser et coordonner les activités des experts nouvellement recrutés ; elle doit être flexible lorsqu'il s'agit de faire appel à des spécialistes extérieurs et, surtout, elle doit se montrer sélective quant aux domaines où elle choisit de fournir des avis et de retenir des compétences ou d'investir pour améliorer ses connaissances techniques.

61. En ce qui concerne les mécanismes de prestation, il est important de trouver de nouveaux moyens efficaces de répondre aux besoins des marchés émergents et d'autres pays à revenu intermédiaire qui sont confrontés aux problèmes de la nouvelle génération, mais qui n'ont pas nécessairement besoin des financements de la Banque ou des projets qu'elle peut financer. La Banque est en mesure de fournir des services payants en dehors de ses opérations de prêt¹¹, en particulier dans la phase de mise en œuvre de l'assistance technique et de renforcement des capacités institutionnelles. La fourniture en temps opportun de conseils partiellement ou entièrement payants est une activité qui prend de plus en plus d'importance dans certains pays à revenu intermédiaire (voir encadré 17).

¹¹ Voir Politique opérationnelle 8.40, Assistance technique, octobre 1994, et le Mémorandum opérationnel - The Provision of Fee-Based Services, mai 1998.

62. **Priorités stratégiques.** La direction entend :

- identifier et supprimer les obstacles à la fourniture de compétences techniques aux pays et améliorer la gestion des pools d'expertise de la Banque, afin d'en maintenir la qualité et de disposer des compétences les plus pointues.
- utiliser davantage l'acquis des connaissances et des expériences des pays à revenu intermédiaire dans le domaine du développement, par exemple en élargissant les partenariats avec des institutions locales, telles que les instituts de recherche et les universités.
- élargir le menu des mécanismes de prestation en développant et en institutionnalisant le modèle d'entreprise pour : a) créer un guichet express afin de pouvoir fournir en temps opportun des conseils sur l'action gouvernementale, et b) organiser de façon plus systématique et à plus grande échelle des services payants de spécialistes. La direction travaille à la mise en place d'un ensemble d'options pour instaurer une nouvelle structure attrayante couvrant ce genre de services purement consultatifs et en particulier des arrangements éventuels pour le financement, la gouvernance, la responsabilité et la référencement.

Encadré 17. Services payants d'analyse et de conseil

La **Fédération de Russie** a requis les services de la Banque sur une base payante pour qu'elle serve de consultant en investissements et qu'elle fournisse à l'Administration de Saint-Petersbourg un appui pour la mise en œuvre de son projet Western High Speed Diameter, qui sera la première concession de routes à péage en Russie. Aux termes de l'accord d'assistance technique remboursable, la Banque effectuera un examen détaillé de la faisabilité du projet afin d'assurer son financement et elle aidera ensuite l'Administration de Saint-Petersbourg pendant le processus de transaction et en particulier pour les phases de présélection et d'appel d'offres public.

Le Chili et le Mexique ont sollicité les services payants de la Banque pour obtenir des conseils sur des questions telles que les options possibles pour l'évaluation des coûts et la gestion des engagements conditionnels publics pour le financement des infrastructures, l'évaluation de l'efficacité et de l'efficacité des programmes publics de dépenses et la restructuration et la modernisation des ministères.

Lancé il y a 30 ans, le programme d'assistance technique remboursable de la Banque dans les pays du Golfe (**Programme de coopération technique du Conseil de coopération du Golfe**) avait initialement pour objectif d'aider les six pays membres (Arabie saoudite, Bahreïn, Émirats arabes unis, Koweït, Oman et Qatar) dans les domaines de la planification économique et du développement industriel et de l'infrastructure. Le soutien apporté porte notamment sur les services techniques et de conseil et les études, toute la panoplie des services d'appui aux projets, depuis l'identification et la conception jusqu'à la mise en œuvre et l'évaluation rétrospective, les communications et les activités d'information pour partager les données d'expérience internationales et réunir un consensus sur les solutions optimales et, enfin, le renforcement des capacités et la formation.

L'Algérie et l'Égypte ont conclu des accords concernant l'organisation de programmes d'assistance technique remboursable (ATR) avec la Banque. Le premier accord ATR conclu avec l'Algérie, qui portait sur un montant de 580 000 dollars, a été signé en août 2005 avec le ministère des Ressources en eau. Il est maintenant bien engagé et couvre la préparation des contrats de gestion du réseau d'adduction d'eau de trois villes importantes. Un deuxième accord ATR, qui porte sur 530 000 dollars, a été signé en avril 2006 pour la création de la Caisse nationale d'équipement et de développement (CNED). La Banque a aussi lancé deux nouveaux programmes ATR en Égypte, l'un d'un montant de 591 000 dollars, qui prévoit la fourniture d'assistance technique au ministère des Finances pour l'aider

à mener à bien le programme de réformes des retraites. L'assistance technique fournie au titre de cet accord durera 18 mois et portera sur l'analyse des politiques, le travail juridique, le renforcement des institutions et une campagne de sensibilisation. L'Égypte a par ailleurs signé un accord RTA avec la Banque pour soutenir la réforme du secteur des postes, la politique de convergence des médias et des télécommunications, le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) et du système de signature électronique, et la réglementation des TIC.

L'Afrique du Sud a demandé à la Banque d'effectuer une évaluation du climat de l'investissement et a versé à cette fin une somme de 250 000 dollars. L'évaluation a été effectuée conjointement par la Banque, l'Afrique du Sud et les organisations de la société civile. Le Gouvernement assume la paternité entière de l'opération et il a présenté les conclusions au Parlement et aux médias.

Le *Département de la trésorerie de la Banque mondiale* a offert à divers pays des services financiers et de conseil pour les aider à élaborer le cadre d'analyse et les outils et se doter des capacités nécessaires pour établir une stratégie prudente de gestion de la dette et la mettre en œuvre de façon efficiente. Ce travail comporte deux phases : premièrement, lorsqu'un pays exprime le désir d'obtenir le concours de la Banque pour améliorer la gestion de la dette publique, les services de la trésorerie procèdent à une « évaluation des besoins », qui est gratuite. Cette évaluation est suffisamment détaillée pour pouvoir servir de plateforme aux autorités et leur permettre d'élaborer un plan d'action et de prendre une décision sur la question de savoir si elles souhaitent retenir les services de la Banque pour les activités qui suivront, et déterminer l'ampleur des interventions de cette équipe. La deuxième phase comprend des conseils consultatifs approfondis, fournis sur la base du recouvrement des coûts. Les clients peuvent régler ces services de deux manières. Ils peuvent payer des honoraires forfaitaires fixes ou horaires pour les spécialistes engagés, en ajoutant les frais de déplacements. Ces coûts peuvent être recouverts par paiement direct du client ou d'autres bailleurs de fonds, ou en interne à la Banque (services d'analyse et de conseil, préparation et/ou supervision du prêt). La deuxième solution consiste pour le client à demander au Département de la trésorerie de fournir des services financiers directs, tels que les services de gestion des actifs ou les services liés aux opérations, en se basant sur un barème de commissions, qui couvre aussi les services de renforcement des capacités et les services-conseils. Le Département de la trésorerie compte actuellement 22 clients payants, qui utilisent ses services de renforcement des capacités.

IV. LES SYNERGIES ENTRE LES INSTITUTIONS DU GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

63. Les pays à revenu intermédiaire estiment que le secteur privé doit jouer un rôle central pour leur développement, être un moteur de croissance et de création d'emplois et contribuer à faire reculer la pauvreté. Pour donner au secteur privé les moyens d'assumer son rôle, une action concertée des pouvoirs publics et des acteurs privés est indispensable. Il est donc de plus en plus important que la BIRD, qui est le guichet du Groupe de la Banque mondiale chargé du secteur public, travaille en étroite collaboration avec la SFI et la MIGA, ses institutions chargées du secteur privé, pour soutenir le développement des pays à revenu intermédiaire.

64. *Importance de la coopération.* Le soutien du Groupe de la Banque mondiale au développement du secteur privé est centré sur deux tâches. Les autorités nationales doivent assurer un climat de l'investissement sain et un environnement réglementaire rationnel, ce qui implique en particulier une bonne gouvernance et la fourniture d'infrastructures physiques et sociales. Il est de plus en plus important que les pouvoirs publics et le secteur privé travaillent ensemble au sein de partenariats public-privé pour la mise en place des infrastructures et l'organisation des services publics. Si la BIRD se concentre sur la première tâche et la SFI/MIGA sur la seconde, il est indispensable que le Groupe de la Banque mondiale mène une action concertée pour renforcer l'efficacité du soutien qu'il apporte aux pays à revenu

intermédiaire afin de favoriser leur développement¹². Comme la SFI et la MIGA connaissent bien la communauté des investisseurs étrangers, elles renseignent déjà la BIRD sur les dispositions à prendre pour améliorer l'environnement du secteur privé, et la connaissance qu'elles ont de ces acteurs est une composante de plus en plus importante pour l'élaboration de stratégies de partenariat du Groupe de la Banque mondiale avec les pays (voir encadré 18). À la longue, l'intégration plus large des activités de soutien aux pays du Groupe de la Banque mondiale se traduira par une coopération plus efficace du Groupe au niveau des projets et des programmes mondiaux. L'amélioration de la coopération au sein du Groupe est l'un des principaux objectifs stratégiques de la BIRD, de la SFI et de la MIGA, et des dispositions sont prises pour suivre le degré de coopération entre ces institutions. Cette coopération sera aussi importante pour la mise en œuvre du Programme de développement infranational.

Encadré 18. Coordination des activités du Groupe de la Banque mondiale au niveau des pays

Dans des domaines tels que l'infrastructure urbaine, les projets de transport et les projets de préservation de l'héritage culturel, la Banque s'efforce de travailler avec les autorités nationales pour mettre en place les cadres réglementaires appropriés, faciliter la privatisation ou financer certaines activités des pouvoirs publics, tandis que la SFI s'emploie à promouvoir la participation du secteur privé. En outre, la Banque et la SFI travaillent en concertation dans le secteur des finances infranationales.

Fédération de Russie. Le soutien conjoint apporté à la République de Tchouvachie de la Fédération de Russie par la SFI et la Banque mondiale pour financer des investissements d'infrastructure montre le genre de synergies qu'une étroite concertation permet d'exploiter. Le Fonds municipal infranational, établi par une équipe SFI/Banque mondiale comporte une garantie partielle de crédit en monnaie nationale de la SFI pour une émission obligatoire d'un milliard de roubles (soit la contre-valeur de 35 millions de dollars), qui a permis à la République de Tchouvachie de financer des investissements locaux dans les secteurs de l'adduction d'eau, de la construction routière et du logement. Cette opération optimise les interventions antérieures de la Banque dans des projets d'eau et d'autres secteurs, ainsi que son soutien à la réforme budgétaire afin de renforcer la solvabilité de la République de Tchouvachie et sa capacité à émettre des obligations.

Chine. En Chine, le Groupe de la Banque mondiale travaille à améliorer les flux d'information sur les activités du secteur privé en détachant des agents de la Banque auprès de la SFI pour ses activités de développement des entreprises, en invitant les agents de la SFI à participer à certains projets de la Banque et en élargissant la coordination pour les activités relatives au cadre de l'activité économique. Les trois institutions ont récemment collaboré de façon étroite à l'élaboration de la stratégie de partenariat avec la Chine pour la période 2006-2010. Des représentants de la SFI ont fait partie de l'équipe pendant toutes les consultations avec les organismes de l'administration centrale, les autorités provinciales, les représentants du secteur privé et la société civile, qui se sont déroulées en Chine.

65. La direction étudiera de quelle manière la BIRD/IDA, la SFI et la MIGA peuvent renforcer leur coopération, notamment en confiant à titre expérimental la gestion des opérations d'un pays à un responsable unique représentant le Groupe de la Banque mondiale ou en examinant d'autres moyens d'améliorer la coordination au niveau des pays. Des progrès plus importants seront faits dans le contexte de l'élaboration des stratégies de partenariat du Groupe avec les pays, et du fait que les cadres d'une institution seront invités à participer à des réunions

¹² Trois postes clés ont été créés au sein du Groupe de la Banque mondiale (Directeur financier, Conseiller juridique et Chargé de l'information) pour confier à ces cadres supérieurs la responsabilité des tâches de surveillance à l'échelle du groupe, et des dispositions sont prises pour systématiser l'introduction des données d'information de la SFI dans les discussions sur les stratégies d'aide-pays et accroître la participation des cadres de la Banque au processus d'élaboration des stratégies de la SFI.

des autres institutions du Groupe concernant les grandes opérations d'investissement et les stratégies.

V. COOPÉRATION INTERNATIONALE ET PARTENARIATS

66. Le soutien apporté par le Groupe de la Banque mondiale aux pays à revenu intermédiaire doit aussi être placé dans le contexte plus large du soutien parallèle apporté par d'autres BMD (et la Banque européenne d'investissement en particulier), divers fonds mondiaux et régionaux, qui offrent souvent des financements concessionnels ou à titre de don, et d'autres bailleurs de fonds bilatéraux, dont l'assistance technique, les conseils et d'autres formes de soutien sont en général financés par des dons.

67. **Contexte.** Ces trois dernières années, le volume annuel moyen des prêts de la BIRD aux pays à revenu intermédiaire a atteint à peu près le même niveau que le volume global moyen des prêts non concessionnels accordés par d'autres BMD et environ la moitié de l'aide bilatérale globale apportée à ce groupe de pays. Si la BIRD, à travers ses interventions dans les pays à revenu intermédiaire, peut aider à améliorer l'efficacité et l'impact sur le développement de l'appui fourni par les autres sources, les effets positifs seront aussi importants que les gains tirés de l'amélioration du seul soutien de la BIRD. D'autres BMD sont confrontées aux mêmes problèmes que la BIRD et commencent à s'atteler à ces problèmes en recentrant et en améliorant l'aide qu'elles apportent aux pays à revenu intermédiaire. Les responsables des BMD se sont réunis en février 2006 et ont décidé de mettre en place un programme visant à accroître l'harmonisation et la cohérence des activités des BMD pour que leurs interventions au niveau des pays soient plus fructueuses et plus efficaces.

1. Les avantages d'une collaboration plus étroite

68. La Banque mondiale et les banques régionales de développement s'emploient depuis plusieurs années à renforcer leur collaboration au niveau international et au niveau des pays. Si les emprunteurs peuvent tirer profit du fait qu'ils ont une possibilité de choix entre plusieurs institutions financières, dans bien des cas, ils pourront tirer davantage de profit encore si les BMD travaillent de concert et exploitent leurs avantages comparatifs respectifs dans le cadre de leurs interventions au niveau des pays.

69. **Organismes multilatéraux et bilatéraux.** Toutes les BMD sont confrontées au problème du renforcement de leur collaboration avec les organismes bilatéraux, qui, contrairement aux BMD, offrent des financements sous forme de dons et une coopération technique sans aucun lien avec des opérations de prêt. Il faut veiller à éviter certains risques, par exemple lorsque les organismes bilatéraux ou régionaux fournissent des financements à des conditions très favorables de sorte qu'ils peuvent évincer les concours fournis par des BMD en faveur des réformes et des projets, alors que ces concours peuvent être d'une qualité plus grande. L'exploitation des synergies entre les différents types de soutien fournis par les BMD et les organismes bilatéraux peut aussi ouvrir des opportunités importantes. Cela tient en partie aux différences entre les instruments utilisés : en combinant les financements bilatéraux sous forme de dons ou d'assistance technique avec les prêts des BMD, on peut parfois accroître grandement l'efficacité

de ces deux catégories d'acteurs. Et cela tient parfois aussi aux différences de priorités : les organismes bilatéraux peuvent introduire dans certains cas une dimension politique cruciale. Par exemple, la dimension politique et le cadre de politique général fournis par l'UE pour les candidats et les candidats potentiels à l'Union est un aiguillon puissant pour inciter ces pays à engager des réformes économiques. Il est important de tenir compte du fait que les BMD, dont la Banque européenne d'investissement par exemple, ont des mandats différents et que le succès de leur collaboration dépendra dans bien des cas des domaines sur lesquels porte la collaboration.

70. *Autres partenaires.* La coopération avec le FMI et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) contribue aussi à conforter l'appui apporté par la Banque aux pays à revenu intermédiaire. La Banque a un programme bien établi de collaboration avec le FMI dans des domaines qui intéressent les pays à revenu intermédiaire ; c'est vrai en particulier des travaux liés aux évaluations du secteur financier et aux rapports sur les normes et les codes. L'examen en cours de la collaboration Banque-FMI a pour objet de trouver les moyens permettant d'améliorer encore l'efficacité de cette collaboration. La collaboration avec l'OCDE est d'une importance croissante pour les pays à revenu intermédiaire, compte tenu des compétences techniques de l'OCDE et de l'intérêt qu'elle porte à des questions telles que la gouvernance et la lutte contre la corruption, le changement climatique, l'investissement, l'emploi et la migration, le gouvernement d'entreprise et les politiques commerciales et agricoles. La Banque travaille aussi avec d'autres partenaires sur divers thèmes couvrant plusieurs domaines, tels que la migration (Organisation internationale pour la migration), la discrimination sexuelle (Fonds de développement des Nations Unies pour la femme), l'aide à la facilitation des échanges (Organisation mondiale du commerce) et l'organisation des soins de santé (Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme).

2. Amélioration de la coopération

71. Les BMD œuvrent de concert depuis quelques années pour améliorer leur collaboration (voir encadré 19). La BIRD a signé des protocoles d'accord sur la coopération avec toutes les banques régionales de développement et, pour certaines régions, avec la Banque européenne d'investissement. Toutefois, ces protocoles n'impliquent en tant que tels aucun passage à l'acte. Il serait utile d'élaborer des plans d'action plus explicites et plus volontaristes pour la coopération au niveau des pays. Pour les pays à revenu intermédiaire qui ont des stratégies de développement et des cycles budgétaires cohérents, il devrait être possible d'intégrer les stratégies d'assistance des BMD pour les aider ; lorsque tel n'est pas le cas, les BMD devraient pouvoir encourager les pays à revenu intermédiaire à établir des plans d'action et des processus de ce genre. La coopération entre les BMD, les organismes bilatéraux et les fonds mondiaux et régionaux au niveau de l'aide aux pays à revenu intermédiaire est encore moins systématique. La Déclaration de Paris devrait fournir un cadre de référence pour renforcer la coopération entre les pays et tous les partenaires de développement.

Encadré 19. Partenariat des banques multilatérales de développement dans les pays à revenu intermédiaire

Les présidents des BMD ont dressé le bilan des progrès accomplis au plan de l'aide aux pays, et décidé d'aller de l'avant sur trois fronts, en organisant des consultations conjointes avec les pays à revenu intermédiaire (réunions qui ont été tenues et qui fournissent les éléments du diagnostic de la demande des pays à revenu intermédiaire décrit dans ce rapport) ; en étudiant les possibilités de combiner les dons bilatéraux et les prêts multilatéraux ; et en déployant de plus grands efforts dans les domaines des travaux d'analyse, de l'assistance technique, des activités de conseil et des activités opérationnelles. De fait, la Banque et la Banque interaméricaine de développement ont déjà effectué huit évaluations de la responsabilité financière dans des pays à revenu intermédiaire clients des deux institutions.

Le partenariat renforcé entre les BMD pour les pays à revenu intermédiaire permet de répondre à plusieurs besoins non satisfaits. Il faudrait coordonner les soutiens apportés par les BMD afin de remédier aux problèmes de chevauchement des activités et de permettre à ces institutions d'entreprendre des opérations à une échelle plus grande, ce qui leur donnerait la possibilité d'accroître l'impact de leurs interventions. Le partenariat présuppose une confrontation des idées au sujet des politiques à adopter, ce qui permettra de dégager un consensus sur les réformes et les programmes, consensus qui, sinon, pourrait être difficile à obtenir. Un partenariat implique qu'une institution peut jouer le rôle de chef de file dans un pays donné, compte tenu de ses compétences techniques, de ses capacités et de ses connaissances. Il traduit la volonté des principaux partenaires de suivre ce chef de file. Cela ne sera possible que si la communication est renforcée et si les flux d'information circulent en continu entre les partenaires.

72. **Renforcement de la collaboration.** Trois dispositions d'ordre pratique pourraient renforcer la collaboration entre les organismes qui apportent leurs concours aux pays à revenu intermédiaire:

- Premièrement, toutes les parties concernées doivent être conscientes de la nécessité de s'engager à améliorer la coopération (en particulier les organismes bilatéraux et des fonds mondiaux). Des instructions communes adressées à tous les organismes par les gouvernements représentés au Comité du développement seront un élément clé du succès dans ce domaine.
- Deuxièmement, un leadership est nécessaire au niveau des pays. Les directeurs des opérations pour les pays à revenu intermédiaire devraient exploiter les possibilités de collaboration fructueuse avec d'autres partenaires de développement — notamment en suivant activement le plan d'action de la Déclaration de Paris sur l'alignement et l'harmonisation et, en particulier, en renforçant le soutien au développement des capacités et en utilisant davantage les systèmes nationaux lorsque ces systèmes répondent à des normes admises par les parties et vérifiables ; il faut espérer que d'autres organismes, d'autres banques de développement et d'autres fonds seront prêts à faire de même.
- Troisièmement, il faut améliorer l'efficacité et l'effet de levier du soutien financier apporté aux pays à revenu intermédiaire en utilisant de façon plus importante et plus systématique des mécanismes bien conçus de financement mixte (et de garantie).

3. Financement mixte ou financement conjoint

73. Dans de nombreux pays à revenu intermédiaire, les BMD seraient disposées à fournir des prêts complémentaires pour les projets et les programmes liés aux ODM et aux biens publics mondiaux, mais les autorités nationales sont peu enclines à contracter des emprunts aux conditions du marché pour les projets et les programmes qui génèrent peu de recettes. Certains types de financements concessionnels pourraient contribuer à débloquer la demande de financement pour ce genre de projets et de programmes. Dans certains cas, les garanties fournies par les bailleurs de fonds pourraient être utilisées à cette fin. Le panachage des dons bilatéraux et des prêts des BMD permettrait d'accroître le volume des financements disponibles, de mieux adapter la concessionnalité en fonction des besoins en modulant le degré de concessionnalité de façon à obtenir un impact maximum, et d'améliorer l'efficacité du développement. En utilisant une partie des financements concessionnels des bailleurs de fonds actuels dans le cadre d'arrangements de financements mixtes, on pourrait desserrer certaines contraintes du côté des bailleurs de fonds et améliorer l'efficacité du développement puisqu'il devrait être possible, avec le même montant de financement bilatéral sous forme de dons, de soutenir un plus grand nombre de programmes nationaux ou des programmes plus vastes sans modifier les priorités des bailleurs de fonds. En outre, compte tenu de la modeste proportion de l'aide aux pays à revenu intermédiaire que les donateurs consacrent actuellement aux projets axés sur les ODM ou les biens publics mondiaux, les financements mixtes qui permettent d'accroître l'efficacité de l'assistance dans ces domaines pourraient aussi attirer une proportion plus importante des ressources que les bailleurs de fonds allouent aux pays à revenu intermédiaire, sans pour autant affecter le volume des budgets consacrés par les bailleurs de fonds aux pays à faible revenu.

74. ***Mécanismes de financements mixtes et de garanties.*** Les pratiques des organismes varient quant à la mesure dans laquelle ils sont tenus de fixer des résultats spécifiques à l'aide qu'ils fournissent, appliquent des politiques de sauvegarde, des règles fiduciaires et des procédures de décaissement qui leur sont propres, ou assurent la sélection de pays, de secteurs ou de groupes de population déterminés. C'est la raison pour laquelle les partenaires de développement devront, dans chaque cas, mettre en place des arrangements pour les financements mixtes (et les garanties) adaptés aux circonstances. Une formule unique ne saurait combiner tous les avantages potentiels et répondre en même temps aux besoins des bailleurs de fonds. Un menu d'options de financement pour les arrangements concernant les financements mixtes et les garanties (voir encadré 20) pourrait être structuré de manière à offrir différents types d'arrangements adaptés au pays concerné et au contexte dans lesquels s'inscrivent les programmes, et les bailleurs de fonds auraient la possibilité de choisir l'option qui leur convient. Les arrangements spécifiques pour des projets ou programmes donnés pourraient prévoir d'utiliser des dons ou des fonds concessionnels pour financer ou subventionner tel ou tel élément d'un projet ou d'un programme financé par ailleurs par des prêts — en général, des éléments non viables financièrement.

Encadré 20. Financements mixtes : Menu d'options de financement

- **Les financements parallèles de projets ou de programmes permettent d'en élargir la portée et d'étendre leurs avantages aux pauvres.** En réduisant le coût moyen du financement, le financement parallèle incite les pays à se lancer dans des opérations plus importantes axées sur la réalisation des ODM ou les biens publics mondiaux.
- **Les fonds groupés dans une masse commune de financement des programmes ont les mêmes effets positifs que les financements parallèles,** mais cette formule permet d'éviter les problèmes induits par l'existence de flux de financement séparés et la diversification des règles concernant les sauvegardes, les principes fiduciaires et les procédures de décaissement, et elle réduit aussi l'incertitude quant à l'évolution future des flux de ressources. Les fonds sont déposés dans un compte bancaire commun et acheminés par le canal du Trésor national en tant que partie intégrante du budget annuel de l'État.
- **La conversion des conditions appliquées aux prêts peut être utilisée pour adapter les conditions de financement afin d'obtenir un degré donné de concessionnalité.** Ce mécanisme permet de réduire le coût du service de la dette pour les pays à revenu intermédiaire qui se refusent à contracter des emprunts autrement qu'à des taux concessionnels pour élargir leur programme d'action concernant les ODM ou les biens publics mondiaux. Dans un exemple souvent cité, les dons du DfID ont été combinés à un financement fourni par la BIRD pour soutenir un programme de lutte contre la tuberculose en Chine, ce qui a permis de réduire le taux d'intérêt appliqué au prêt et de rembourser en partie le principal.
- **Un système de fonds fiduciaire assurant le service de la dette à un seul créancier.** Le donateur alimente un fonds fiduciaire spécial administré par une BMD, et à partir duquel est effectué le service de la dette conformément à ce qui a été convenu entre la BMD et le donateur. Si, au plan financier, l'effet est le même que dans le cas d'une conversion des conditions de crédit, les flux de financement multiples sont remplacés par un mécanisme de remboursement anticipé (le fonds fiduciaire), qui permet à l'emprunteur de n'avoir à traiter que les flux financiers d'un seul organisme.
- **Garanties des bailleurs de fonds couvrant les risques des BMD.** La garantie des bailleurs de fonds couvrant les prêts des BMD aux pays à revenu intermédiaire permettrait à ces institutions de répondre aux demandes de prêt des pays solvables qui sont disposés à emprunter aux conditions du marché pour financer des activités axées sur la réalisation des ODM et les biens publics mondiaux, mais qui ont atteint le plafond des engagements de l'institution à leur égard.
- **Fonds fiduciaires multidonateurs.** La création d'un fonds fiduciaire multidonateurs administré par une BMD permettrait de remédier au défaut de concordance entre les fonds fournis à un pays à revenu intermédiaire donné au titre de l'aide et ses besoins relatifs de financements concessionnels à cette fin. Le fonds fiduciaire prendrait en charge une partie du service de la dette à l'égard de la BMD et/ou fournirait une partie des fonds concessionnels à la masse commune des financements destinés aux projets et programmes axés sur la réalisation des ODM/biens publics mondiaux.
- **Combinaison des réductions du service de la dette de la BIRD et des garanties des bailleurs de fonds.** Les réductions du seul service de la dette ne peuvent pas à elles seules offrir une solution pour les pays ni BIRD ni IDA non solvables, puisqu'elles ne résolvent pas le problème de manque de solvabilité qui empêche ces pays de contracter une dette non concessionnelle. Une garantie pourrait être utilisée pour transférer le risque de crédit de l'emprunteur à un bailleur de fonds dont la qualité de la signature est incontestable, ce qui permettrait de surmonter les limitations financières auxquelles est assujettie la BMD par rapport à ce pays.

75. **Travaux en cours.** Le financement mixte, ou financement conjoint, est un mécanisme potentiellement important pour soutenir les biens publics mondiaux et accélérer les progrès sur les fronts de la pauvreté et du bien-être social, et la Banque travaille avec d'autres BMD à l'élaboration d'un rapport commun sur les mécanismes de financement mixte. Sur la base de ce travail conjoint, la Banque s'associera à la communauté des bailleurs de fonds bilatéraux et à d'autres organismes pour élargir l'utilisation de ce mécanisme afin d'offrir aux pays à revenu intermédiaire un soutien plus solide pour leur permettre d'atteindre des objectifs de développement partagés.

76. **Financements mixtes et financements par la vente des crédits de réduction d'émissions (CRE).** Il est possible de combiner les financements issus du marché des émissions de carbone afin de mobiliser des ressources plus importantes pour les projets d'infrastructure, d'énergie et de gestion des ressources naturelles dans les pays à revenu intermédiaire, dans le secteur public essentiellement. L'expérience de la Banque tend à montrer que les financements issus du marché des émissions de carbone peuvent servir de catalyseur pour effectuer des investissements bénéfiques, qui ne verraient pas le jour autrement. La Banque, en sa qualité d'administrateur des fonds du carbone, accepte d'acheter des crédits de réduction des émissions de gaz à effet de serre par le biais de contrats d'achat de crédits de réduction d'émissions (CACRE), lesquels sont des contrats à long terme qui fournissent des flux de recettes en devises fortes, et qui sont basés sur des prix fixes et signés par des acheteurs solvables. En tant que tels, les CACRE peuvent fournir des garanties de crédit. La Banque a l'expérience de plusieurs types de situations où le produit des transactions sur les réductions d'émissions fournit des garanties de crédit. En tant que bailleur de fonds et acheteur de crédits d'émissions, elle peut utiliser les créances à recevoir au titre des CACRE pour compenser le service de la dette payable par un emprunteur au titre d'un accord de prêt BIRD. Les montants de la vente des CRE peuvent servir à amortir le prêt (c'est-à-dire le principal seulement), à compenser les paiements d'intérêts (autrement dit, les prêts peuvent être structurés comme un mécanisme de « don »), ou à rembourser le service annuel de la dette (c'est-à-dire le principal et les intérêts) (voir encadré 21).

Encadré 21. Les financements par la vente de CRE et la BIRD — Enseignements tirés

Dans le projet *Brazil Plantar*, le contrat d'achat de crédits de réduction d'émissions (CACRE) a été monétisé avec l'autorisation donnée à la Rabobank d'accorder un prêt d'une échéance suffisamment longue à l'entité du projet. L'amortissement du prêt a été programmé de façon à correspondre aux paiements annuels du CACRE, qui étaient directement affectés au prêteur. Dans le projet *Brazil Nova Gerar Landfill*, le CACRE a servi à financer la location de matériel à un fournisseur de technologie à l'entité du projet. Les paiements du CACRE sont directement versés au compte du fournisseur. Dans le cadre du projet *Ecuador Abanico hydro*, le CACRE a offert un accord d'enlèvement similaire à un accord d'achat d'électricité, autorisant l'emprunteur à atteindre le volume minimum de ventes garanties requis par le prêteur, en l'occurrence la Banque interaméricaine de développement (BID). Le CACRE a été structuré pour que le produit des ventes soit directement versé à un compte de provisions pour la dette ouvert auprès de la BID, laquelle a de ce fait pu aussi réduire le taux d'intérêt de 100 points de base.

77. **Le problème qui se pose.** Si des ressources sont mises à disposition à cette fin, il est important de veiller à ce que les programmes qui sont subventionnés soient clairement définis et ciblés et que, dans toute la mesure du possible, les subventions soient attribuées sur la base des résultats obtenus, en évitant les distorsions qui peuvent se produire lorsque que les prestataires subventionnés du service public opèrent aux côtés de prestataires non subventionnés du secteur privé. Cela présente le double avantage de renforcer la transparence quant à l'utilisation des ressources fournies à titre de don et le rôle plus important que pourraient jouer des acteurs privés en fournissant des services d'importance cruciale aux groupes ou aux projets cibles. Les organismes de développement diffèrent selon la mesure dans laquelle ils sont tenus d'attribuer des résultats précis à l'assistance qu'ils fournissent, la surveillance qu'ils exercent sur les opérations et la façon dont ils sélectionnent les priorités. C'est pourquoi la Banque devra travailler avec des partenaires pour identifier les possibilités de financement mixte ou conjoint qui répondent aux critères décrits ci-dessus.

VI. CONCLUSION

78. Le présent document a analysé le rôle que la BIRD continue de tenir en tant qu'institution mutualiste qui offre à ses membres des conseils sur les stratégies à adopter, des produits du savoir et des ressources financières. Il a décrit la façon dont l'institution peut améliorer la qualité de ses prestations et l'efficacité-coût avec laquelle elle fournit ces prestations, dans le but de faire de la BIRD un partenaire plus efficace pour ses pays membres dans la poursuite individuelle de leurs objectifs de développement nationaux et les efforts collectifs qu'ils déploient pour traiter les problèmes régionaux et mondiaux.

79. **Évolution des pays à revenu intermédiaire.** Le document tient compte du fait que la situation des pays membres a beaucoup évolué. De nombreux pays à revenu intermédiaire ont modernisé leur administration budgétaire en établissant des budgets d'investissement rationnels axés sur le développement et en instaurant des mécanismes de mise en œuvre, et ils se sont attaqués aux problèmes fondamentaux de l'accès aux services de santé, d'éducation et d'infrastructure de base. Dans le domaine financier, ils cherchent davantage à atténuer les risques qu'à obtenir des financements seulement. Dans de nombreux cas, les pays continuent à opter pour l'enveloppe des services financiers — prêts ou opérations bancaires, ou les deux — et des services du savoir qu'offre la BIRD ; dans d'autres cas, ils préfèrent solliciter les services dont ils ont besoin au cas par cas. Certains sont désireux d'utiliser les compétences techniques de la BIRD, tandis que d'autres souhaitent bénéficier de son pouvoir de mobilisation. D'autres actionnaires et d'autres pourvoyeurs d'aide au développement s'appuient sur la Banque pour gérer ou surveiller des initiatives internationales. Le nombre, la portée et la complexité de ces initiatives augmentent, et leurs promoteurs sont désireux d'utiliser les capacités stratégiques et le pouvoir mobilisateur de la BIRD, sa base de connaissances et son infrastructure administrative pour s'assurer que les ressources sont utilisées de manière efficace.

80. **Prestation des services de la BIRD.** Le document a examiné la façon dont la BIRD fournit ses services dans un contexte en mutation. Il a présenté une nouvelle perspective sur la façon dont l'institution devrait aider les pays à revenu intermédiaire et formulé un ensemble de propositions d'action à soumettre à l'examen des Administrateurs et des Ministres. Ces propositions sont présentées dans le Résumé analytique et traitées plus amplement dans le corps du document.

81. **Dispositions à venir.** Après l'examen par le Comité du développement, la direction définira un Plan d'action pour accélérer l'application des recommandations et en particulier la formulation des propositions jugées nécessaires par les Administrateurs et le Comité du développement. Tout changement dans la politique de la Banque sera soumis à l'examen du Conseil. Dans le cadre du Plan d'action, la direction élaborera une série de mesures des résultats, qui serviront à évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre de cette stratégie améliorée.

ANNEXE A. PAYS POUVANT EMPRUNTER À LA BIRD

Country	GNI per capita	HDI	Percent living on <\$2/day	Gini index	Government Efficiency	Country Credit Rating	Level of Indebtedness	HIV/AIDS Infections (thousands)	CO ₂ Emissions: metric tons (thousands)
IBRD-only Countries									
a) Lower Middle Income Countries									
Algeria	2730	(3) 103	(2) 15.1	(1) 35.3	(3) 60	(3) 68	L	(1) 31.9	(3) 92097
Belarus	2750	(2) 67	(1) 2	(1) 30.4	L	..	(3) 59959
Brazil	3460	(2) 63	(2) 22.4	(2) 59.1	(4) 71	(3) 62	S	(4) 1269.9	(4) 313757
Bulgaria	3450	(2) 55	(2) 16.2	(1) 31.9	(5) 107	(3) 56	S	(1) 7.8	(3) 41921
China	1740	(3) 85	(4) 46.7	(2) 44.7	(2) 29	(2) 37	L	(4) 1300.0	(5) 3513103
Colombia	2290	(2) 69	(2) 22.6	(2) 57.6	(4) 74	(3) 65	M	(3) 309.6	(3) 57375
Dominican Rep.	2470	(3) 95	(1) 2	(2) 47.4	(5) 113	(4) 92	L	(3) 146.9	(3) 21544
Ecuador	2590	(3) 82	(4) 40.8	(2) 43.7	(5) 115	(4) 84	S	(2) 38.6	(3) 24834
Egypt, Arab Rep.	1250	(4) 119	(4) 43.9	(1) 34.4	(3) 53	(3) 64	L	(2) 71.3	(4) 143697
El Salvador	2450	(3) 104	(4) 58	(2) 53.2	(2) 38	(3) 62	M	(2) 46.5	(2) 6231
Fiji	3140	(3) 92	L	(1) 0.8	(2) 1353
Guatemala	2330	(4) 117	(3) 37.4	(2) 48.3	(5) 103	(4) 72	L	(3) 132.0	(3) 10302
Iran, Islamic Rep.	2770	(3) 99	(1) 7.3	(2) 43.0	L	(2) 68.2	(4) 360223
Iraq	(2) 27.3	(3) 79471
Jamaica	3370	(3) 98	(2) 13.3	(1) 37.9	(5) 97	(4) 80	M	(2) 31.5	(3) 10809
Jordan	2470	(3) 90	(1) 7.4	(1) 36.4	(2) 34	(3) 70	S	(1) 5.4	(3) 16728
Kazakhstan	2930	(2) 80	(1) 8.5	(1) 31.3	(3) 55	(3) 57	S	(2) 29.7	(4) 147921
Macedonia, FYR	2790	(2) 59	(1) 4	(1) 28.2	(5) 105	(4) 81	L	(1) 2.0	(3) 10258
Marshall Islands	2980
Micronesia, Fed. States	1910
Morocco	1730	(4) 124	(2) 14.3	(1) 39.5	(3) 56	(3) 58	L	(2) 30.6	(3) 43663
Namibia	2990	(4) 125	(4) 55.8	(2) 70.7	(4) 73	(3) 66	..	(3) 423.0	(2) 2152
Paraguay	1280	(3) 88	(3) 30.3	(2) 56.8	(5) 117	(4) 85	M	(2) 29.4	(2) 4122
Peru	2710	(3) 79	(3) 37.7	(2) 49.8	(5) 106	(3) 67	S	(3) 135.8	(3) 25489
Philippines	1250	(3) 84	(4) 46.4	(2) 46.1	(4) 90	(4) 71	M	(2) 80.2	(3) 73779
Romania	3830	(2) 64	(2) 20.5	(1) 30.3	(4) 85	(3) 61	L	(2) 21.9	(3) 86745
Suriname	2540	(3) 86	(1) 7.5	(2) 2254
Swaziland	2280	(5) 147	L	(3) 401.5	(1) 970
Syrian Arab Rep.	1380	(4) 106	S	(2) 18.1	(3) 49097
Thailand	2750	(3) 73	(3) 32.5	(2) 43.2	(2) 27	(2) 42	L	(4) 947.2	(4) 231927
Tunisia	2890	(3) 89	(1) 6.6	(1) 39.8	(1) 4	(3) 52	M	(1) 9.9	(3) 22067
Turkmenistan	..	(3) 97	(4) 44	(2) 40.8	M	(1) 4.7	(3) 42136
Ukraine	1520	(3) 78	(4) 45.7	(1) 29.0	(4) 92	(4) 76	L	(4) 665.1	(4) 306807
b) Upper Middle Income Countries									
Antigua and Barbuda	10920	(2) 60	(1) 372
Argentina	4470	(1) 34	(2) 14.3	(2) 52.2	(5) 94	(5) 107	S	(3) 266.0	(4) 133322
Belize	3500	(3) 91	S	(1) 6.2	(1) 790
Botswana	5190	(4) 131	(4) 50.1	(2) 63.0	(2) 35	(2) 43	L	(4) 660.8	(2) 4100
Chile	5870	(2) 37	(1) 9.6	(2) 57.1	(2) 40	(2) 32	M	(2) 47.9	(3) 57320
Costa Rica	4820	(2) 47	(1) 9.5	(2) 46.5	(4) 83	(3) 60	L	(2) 25.1	(2) 5834
Croatia	8070	(2) 45	(1) 2	(1) 29.0	(4) 87	(3) 55	S	(1) 4.5	(3) 21118
Equatorial Guinea	..	(4) 121	L	..	(1) 169
Estonia	9100	(2) 38	(1) 5.2	(1) 37.2	(3) 64	(2) 38	S	(2) 14.8	(3) 15943
Gabon	5010	(4) 123	S	(3) 108.6	(2) 3459
Hungary	10050	(1) 35	(1) 7.3	(1) 24.4	(4) 80	(2) 40	M	(2) 10.2	(3) 56647
Korea, Republic of	15810	(1) 28	(1) 2	(1) 31.6	(2) 39	(2) 28	..	(2) 47.5	(4) 446190
Latvia	6760	(2) 48	(1) 8.3	(1) 32.4	(4) 78	(3) 48	S	(2) 14.0	(2) 6306
Lebanon	5510	(3) 81	S	(1) 3.5	(3) 16392
Libya	5530	(2) 58	(2) 16.9	(3) 50418
Lithuania	7210	(2) 39	(2) 13.7	(1) 31.9	(4) 86	(2) 46	M	(1) 3.5	(3) 12565
Malaysia	4960	(2) 61	(1) 9.3	(2) 49.2	(1) 5	(2) 35	M	(2) 97.7	(4) 151630
Mauritius	5260	(2) 65	(2) 46	(3) 51	M	..	(2) 3114
Mexico	7150	(2) 53	(3) 26.3	(2) 54.6	(3) 68	(2) 45	L	(3) 313.0	(4) 383671
Palau	7410	(1) 234
Panama	4630	(2) 56	(2) 17.6	(2) 56.4	(3) 65	(3) 59	S	(2) 28.1	(2) 6255
Poland	7110	(2) 36	(1) 2	(1) 31.6	(4) 72	(2) 39	M	(2) 38.6	(4) 296398
Russian Federation	4460	(2) 62	(2) 23.8	(2) 45.6	(5) 109	(3) 54	M	(4) 1590.8	(5) 1432913
Saint Kitts and Nevis	8200	(2) 49	S	..	(1) 114
Seychelles	8290	(2) 51	S	..	(1) 535
Slovak Republic	8130	(2) 42	(1) 2.4	(1) 25.8	(3) 67	(2) 41	M	(1) 5.4	(3) 36841
South Africa	4960	(4) 120	(2) 23.8	(2) 59.3	(1) 21	(3) 49	L	(5) 10087.7	(4) 345382
Trinidad and Tobago	10440	(2) 57	(4) 84	(3) 50	L	(2) 41.5	(3) 41217
Turkey	4740	(3) 94	(2) 10.3	(1) 40.0	(4) 77	(3) 69	S	..	(4) 207996
Uruguay	4360	(2) 46	(1) 3.9	(2) 44.6	(3) 69	(4) 77	S	(2) 10.2	(2) 4082
Venezuela	4810	(3) 75	(3) 32	(2) 49.1	(5) 116	(4) 74	M	(3) 180.7	(4) 108163

Country	GNI per capita	HDI	Percent living on <\$2/day	Gini index	Government Efficiency	Country Credit Rating	Level of Indebtedness	HIV/AIDS Infections (thousands)	CO ₂ Emissions: metric tons (thousands)
IBRD/IDA Blend Countries									
Albania	2570	(3) 72	(2) 11.8	(1) 28.2	(5) 99	(5) 96	L	..	(2) 2588
Azerbaijan	1240	(3) 101	(1) 9.1	(1) 36.5	(3) 63	(4) 78	L	(1) 8.3	(3) 27998
Bolivia	1010	(4) 113	(3) 34.3	(2) 44.7	(5) 104	(4) 87	M	(1) 8.8	(3) 10075
Bosnia and Herzegovina	2550	(2) 68	..	(1) 26.2	(5) 112	(4) 89	L	(1) 3.9	(3) 18629
Dominica	3790	(2) 70	S	..	(1) 120
Grenada	3920	(2) 66	S	..	(1) 230
India	730	(4) 127	(5) 79.9	(1) 32.5	(3) 50	(3) 53	L	(5) 9637.2	(5) 1220926
Indonesia	1270	(4) 110	(4) 52.4	(1) 34.3	(2) 44	(4) 75	S	(3) 217.4	(4) 306491
Pakistan	690	(4) 135	(5) 65.6	(1) 33.0	(3) 61	(4) 82	M	(3) 151.8	(4) 108677
Papua New Guinea	660	(4) 137	..	(2) 50.9	M	(2) 33.9	(2) 2482
Saint Lucia	4800	(3) 76	M	..	(1) 378
Saint Vincent and the Gren	3590	(3) 87	M	..	(1) 184
Serbia and Montenegro	3280	(5) 100	(5) 98	S	(2) 21.0	(3) 46637
Uzbekistan	520	(4) 111	(5) 77.5	(1) 26.8	M	(2) 25.8	(4) 122330
Zimbabwe	340	(5) 145	(5) 64.2	(2) 56.8	(5) 111	(5) 117	S	(5) 3164.3	(3) 12452

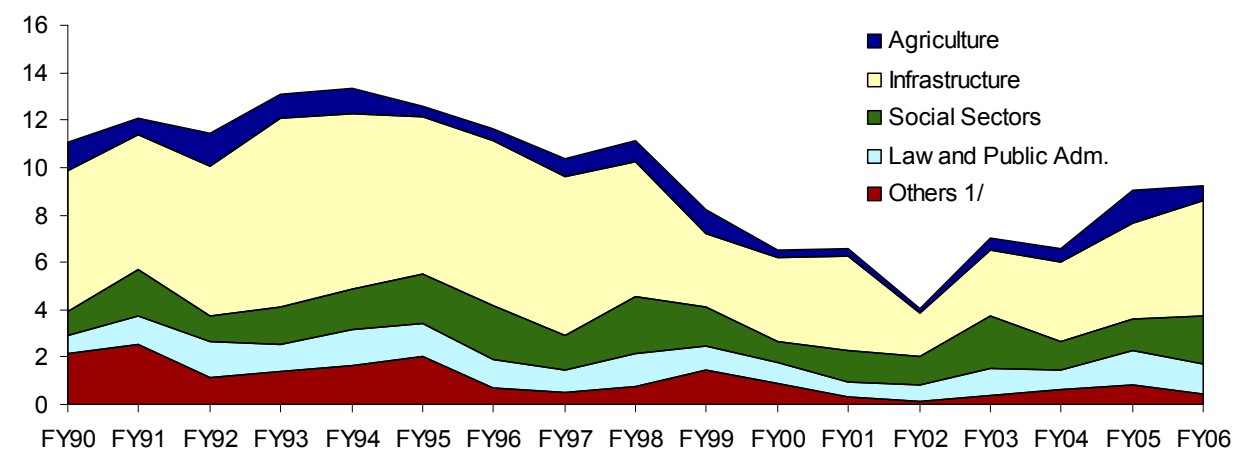
Sources:

- Income classification based on Global Development Finance 2006 Report, Table A. 30: Classification of countries by region and level of income.
- World Bank lending eligibility based on OP 3.10 - Annex D July 2006.
- GNI per capita data was obtained from the World Bank's OP 3.10 - Annex D July 2006.
- HDI data was obtained from UNDP's Human Development Indicators 2005 statistics. Countries are ranked from 1 to 5 based on their ranking within the index out of a total of 177 countries, where (1) = countries ranked between 1 and 35, (2) = countries between 36 and 70, (3) = countries between 71 and 105, (4) = countries between 106 and 140, and (5) = countries between 141 and 177.
- Percent living on less than \$2/day data was obtained from the World Bank's World Development Report 2005: A Better Investment Climate for Everyone, from Table 2: Poverty and income distribution data. Countries are ranked from 1 to 5 where (1) = countries ranked between 1 and 10, (2) = countries between 10.1 and 25, (3) = countries between 25.1 and 40, (4) = countries between 40.1 and 60, and (5) = countries between 60.1 and 100.
- Gini index data was obtained from the World Bank's World Development Report 2005: A Better Investment Climate for Everyone, from Table 2: Poverty and income distribution data. Countries are ranked where (1) = countries with a Gini index score of 0-40, and (2) = countries with a Gini index score of 40-100.
- Government efficiency data was obtained from the World Economic Forum's Global Competitiveness Report 2005-2006: Policies Underpinning Rising Prosperity. Countries are ranked from 1 to 5 based on their ranking out of 117 countries within index 6.18: Government effectiveness in reducing poverty and inequality. (1) = countries ranked between 1 and 23, (2) = countries between 24 and 47, (3) = countries between 48 and 70, (4) = countries between 71 and 93, and (5) = countries between 94 and 117.
- Country credit rating data was obtained from the World Economic Forum's Global Competitiveness Report 2005-2006: Policies Underpinning Rising Prosperity. Countries are ranked from 1 to 5 based on their ranking out of 117 countries within index 2.21: Country credit rating, 2005. (1) = countries ranked between 1 and 23, (2) = countries between 24 and 47, (3) = countries between 48 and 70, (4) = countries between 71 and 93, and (5) = countries between 94 and 117.
- Level of indebtedness data was obtained from the World Bank's Global Development Finance 2005: Mobilizing Finance and Managing Vulnerability, Analysis and Statistical Appendix, Table A. 50: Classification of countries by level of external indebtedness. L = Less indebted, M = Moderately indebted, and S = Severely indebted.
- HIV/AIDS infections data was obtained from the United Nations Statistics Division; Millennium Indicators: "HIV prevalence rate, aged 15-49, percent (UNAIDS estimates)" and from the United Nations Statistics Division; Common Database: "Population total, estimates and projections (UN Population Division) [2003 data]". Countries are ranked from 1 to 5 where (1) = countries with 0 - 10; (2) = countries with 10.1 - 100; (3) = countries with 100.1 - 500; (4) = countries with 500.1 - 2000; and (5) = countries with 2000 or more.
- CO₂ Emissions data was obtained from the United Nations Statistics Division; Millennium Indicators: "Carbon dioxide emissions (CO₂), thousand metric tons of CO₂ (CDIAC)". Countries are ranked from 1 to 5 where (1) = countries with 0 - 1000; (2) = countries with 1001 - 10,000; (3) = countries with 10,001 - 100,000; (4) = countries with 100,001 - 1,000,000; and (5) = countries with 1,000,001 or more.

ANNEXE B. TENDANCES DES PRÊTS PAR INSTRUMENT, SECTEUR ET RÉGION

1. **Secteurs.** La figure 1 met en évidence la contribution importante des infrastructures à la baisse globale des prêts d'investissement au cours des exercices 90 à 02, et le rôle considérable qu'elles ont joué depuis lors dans la reprise de ces prêts. Il apparaît également que les prêts à d'autres secteurs (sauf les secteurs sociaux) ont subi une baisse analogue. Les prêts d'investissement dans l'agriculture et le secteur du droit et de l'administration publique se sont accrus depuis l'exercice 02. La ventilation sectorielle des prêts à l'appui de réformes (figure 2) fait apparaître l'importance constante du secteur du droit et de l'administration publique. Les prêts à l'appui de réformes dans les secteurs sociaux ont augmenté au début des années 2000 mais régressent depuis lors, un accent plus important étant mis sur les secteurs financier, commercial et industriel des pays BIRD au cours des deux dernières années.

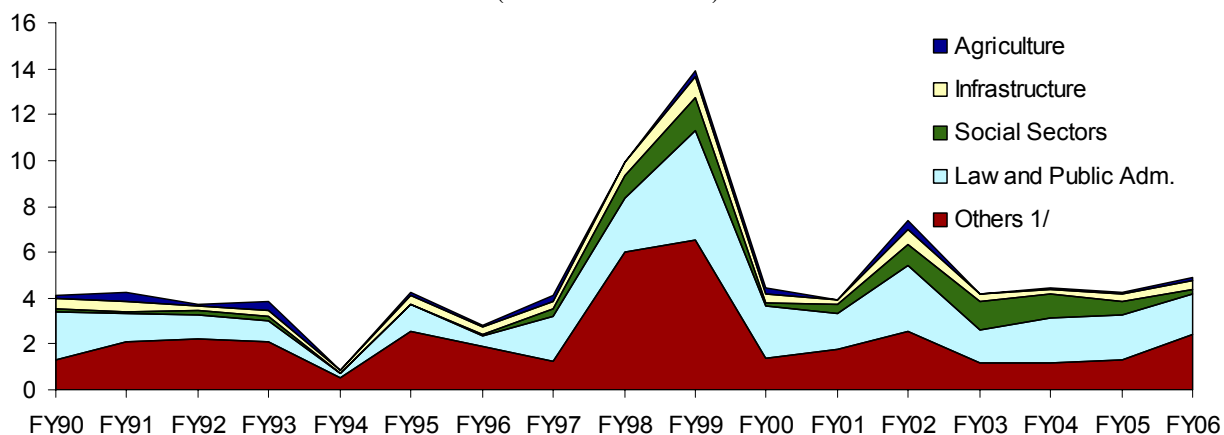
Figure 1. Prêts d'investissement de la BIRD par principal secteur, ex. 90-06^{2/}
(milliards de dollars)



1/ Includes: Finance and Industry and Trade

2/ Excludes Guarantees

Figure 2. Prêts de la BIRD à l'appui de réformes par principal secteur, ex. 90-06^{2/}
(milliards de dollars)

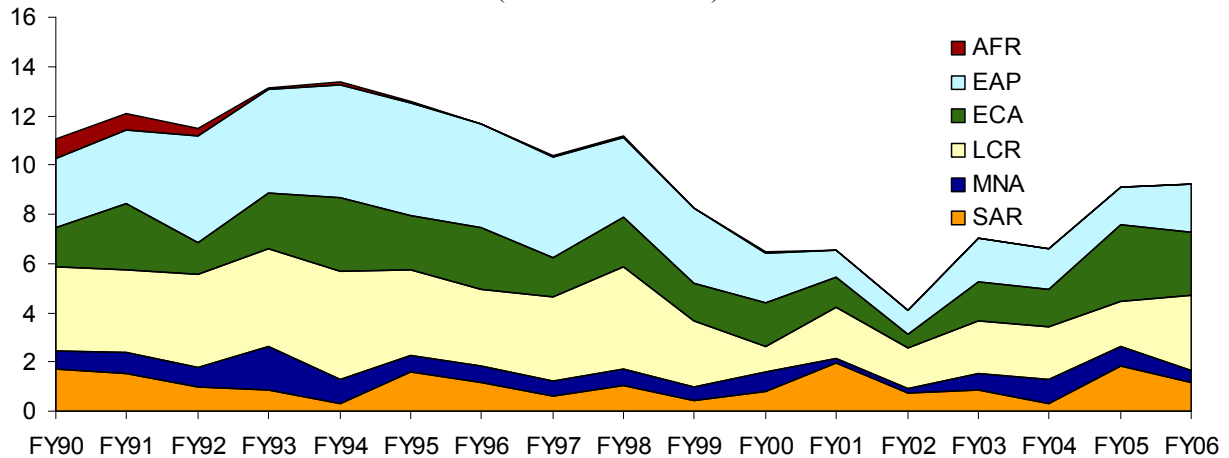


1/ Includes: Finance and Industry and Trade

2/ Excludes Guarantees

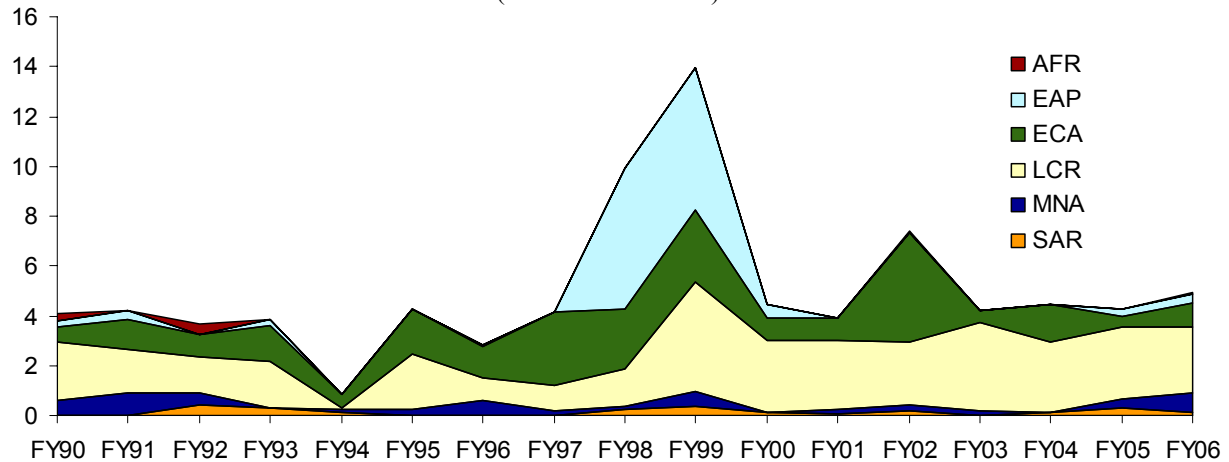
2. **Régions.** Les prêts d'investissement ont régressé depuis le milieu des années 90 dans toutes les régions à l'exception de l'Asie du Sud (figure 3). Cette tendance est particulièrement marquée en Asie de l'Est. La reprise récente de ces prêts est tirée par les régions Asie de l'Est et Pacifique (EAP), Europe et Asie centrale (ECA) et Amérique latine et Caraïbes (LCR). La ventilation par région des prêts à l'appui de réformes (figure 4) fait apparaître une concentration croissante sur la région LCR jusqu'à l'exercice 04, un intérêt naissant dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MNA) et, dans une moindre mesure, dans la région EAP au cours des exercices 05-06.

Figure 3. Prêts d'investissement de la BIRD par région, ex. 90-06^{1/}
(milliards de dollars)



1/ Excludes Guarantees

Figure 4. Prêts de la BIRD à l'appui de réformes par région, ex. 90-06^{1/}
(milliards de dollars)



1/ Excludes Guarantees